

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

UN MARIAGE POUR L'AUTRE MONDE

(Suite.)

Pour expliquer cette sorte de contradiction, on a besoin de se dire que, pour la plupart, ces futurs colons étaient passés à fleur de corde, et, tout au moins, qu'ils avaient coudoyé les galères. Quant aux femmes, n'avaient-elles pas été enlevées à l'atmosphère pestilentielle des prisons, où plus d'une d'entre elles se croyait condamnée à finir ses jours.

Ce n'était pas, sans doute, le fructueux et plaisant vagabondage dans Paris qui leur était promis au sortir de la grange du Havre : mais, au delà des mers, ils allaient reconquérir une sorte de liberté qui, moins lucrative à exploiter que la première, leur livrait, cependant assez d'air et d'espace pour que leurs vices pussent y respirer à l'aise et pour donner carrière à leurs mauvais penchants.

Aussi fallait-il voir et fallait-il entendre tout ce qui se passait là-dedans, et tout ce qui se criait de l'une à l'autre salle, à travers les interstices des planches de la cloison, où se croisaient les paroles, où les regards pouvaient même se glisser.

La pauvre Mauricette, accroupie dans un coin, se tenant à l'écart du tumulte et du tourbillon de ses compagnes, malgré le temps qui s'était écoulé depuis son arrestation, malgré le contact impur qu'elle avait subi depuis douze jours, ne comprenait rien encore à tout ce cynisme qui la révoltait : elle ne voyait qu'un motif de larmes et d'effroi dans les étranges paroles qui soulevaient des rires interminables.

Depuis qu'on lui avait signifié sa destination à la Salpêtrière ; depuis que sa lettre, si inhumainement brûlée, lui avait enlevé l'espoir de faire entendre à son père ce long cri de douleur, que, du cœur, elle poussait vers lui, la malheureuse enfant avait refusé de prendre toute nourriture, et, pâle, affaiblie, elle appelait la mort, qui ne venait pas.

Autour d'elle, cependant, c'étaient des danses effrénées, des chants incroyables, et une confusion de luxe et de misère qui distraitait les yeux, mais qui attristait l'âme. Falbalas et fontanges, vieux tulles et dentelles en lambeaux, robes souillées ou incomplètes, chapeaux à plumes éplorées, toutes ces guenilles s'agitaient, tournoyaient là-dedans comme les haillons des sorcières dans une ronde du sabbat.

La misère, chez les hommes, était moins hideuse à voir ; un manteau cache bien des choses, un chapeau n'a pas besoin d'être porté sur la tête, et les bottes peuvent avoir perdu leurs semelles et sauver encore les apparences.

Ainsi étaient-ils pour le plus grand nombre les voisins de ces dames.

De ce côté de la grange on eût dit un bal masqué dont les costumes eussent été empruntés à la défroque des revendeurs dont les chiffonniers de Paris alimentent le magasin. Toutes les modes, toutes sortes d'étoffes semblaient s'être donné rendez-vous en cet endroit pour hurler de se trouver ensemble. On y distinguait des velours luisants de graisse, des feutres déchiquetés et d'un bossué indescriptible, des grègues écartelées à cinq ou six ficelles, des manteaux d'un satin dont les nuances ne se trouveraient pas dans les feuilles d'une forêt en automne. Il y avait encore d'infortunées crinières qui pendillaient, des franges de rideaux en guise de jarretières, des bottes qui fuyaient le pied, des haut-de-chausses qui fuyaient les hanches, et, suivant l'observation du poète, une infinité de pourpoints :

Montrant les dents à tout le monde,
Non de fierté, mais de douleur
De perdre matière et couleur.

Eh bien ! malgré tout cela, quand la cloche retentit et que ces bandits furent assurés que la cérémonie de leurs mariages approchait, ce fut un curieux spectacle que de les voir redresser leurs feutres, refrisier leurs perruques, passer les doigts sur leurs moustaches afin de les lisser ; tous comme par un mouvement militaire, relevèrent leur harnais pour se présenter à leur promise de rencontre avec leurs avantages.

De leur côté, les femmes procédaient à leur toilette de mariée avec toute sorte de joyeux propos ; une certaine émotion et des mines de coquettes, des fragments de miroirs, qu'elles sortaient de leurs poches, étaient consultés avec une plaisante gravité. On s'ajustait du mieux possible, on plissait les dentelles, on reformait les robes, on redressait les plumes, on soufflait sur la poussière des fleurs. De l'une à l'autre, on s'empruntait manchettes, dentelles, épingles et rubans. L'une rentrait sous le pied une partie de la jambe de son bas, pour paraître plus coquettement chaussée : les quartiers de chaussons de bal étaient relevés. L'une de ces demoiselles demanda :

— Qui veut me donner une paire de galoches, pour trois souliers de satin blanc.

En se cotisant, on finit par aparrer les galoches ; quant aux trois souliers ils trouvèrent leur placement ; il y avait là une jambe de bois !

C'était parmi ces femmes un accord vraiment remarquable de petits services mutuels et de bons procédés. On s'entr'aidait, on faisait des échanges : un casaquin contre une pelisse, un bas contre une paire de gants, un bonnet. En même temps que chacune à tour de rôle servait de camériste à l'une de ses compagnes, c'était entre elles toutes aussi une émulation et une rivalité étranges. Celles dont la toilette était terminée s'approchaient des intertisches de la cloison qu'elles appelaient le parloir.—Les voisins de l'autre chambrée faisaient de même, et des rapports s'établissaient derrière ce mince rempart.

Alors, selon leur caractère, hommes et femmes prenaient des airs langoureux ou éventés, mélancoliques ou folâtres. Quelques-uns des bandits, pourtant, ne se dérangeaient pas de la place où ils étaient couchés ; l'approche de leur mariage n'avait pu interrompre une partie de dés qu'ils agitaient dans un pot huileux, où ne leur faisait pas lâcher un jeu de cartes graisseuses qu'ils étendaient sur un fragment de mouchoir.

Cependant il était un homme, dans la chambrée des bandits, qui ne mêlait point son rire aux joyeux propos de la foule ; enveloppé dans la limonière, il se tenait au fond de la salle, silencieux et isolé. Cet homme était pour tous un objet d'envie et de respect.

C'est que pas un ne pouvait se flatter d'arriver à la même célébrité que celui-là. Il comptait jusqu'au bourreau au nombre de ses victimes, car il l'avait frustré d'une exécution en se livrant sous condition qu'on lui ferait la vie sauve. Aux yeux des autres prisonniers, Dominique Sauvegrain n'était pas seulement un hardi

scélérat, c'était un roi blasé sur l'exercice heureux de l'autorité suprême, et qui venait s'abdiquer par dégoût pour la puissance.

Un bruit inusité qui se fit à l'extérieur et un nouvel appel de la cloche indignèrent aux archers que le défilé pour les mariages devait commencer.

Aussitôt les deux portes du fond s'ouvrirent, les lignes se formèrent au hasard, puis un homme et une femme, *comme ils venaient*, sortirent simultanément de chacune des deux salles.

Par intervalles, dans la galerie commune qui conduisait devant l'aumônier et le cercle des assistants officiels, on entendait pousser des réclamations de tout genre.

Bien que ce manège fut une leçon de loterie et qu'on put croire que la chance devait être aussi favorable à la fin qu'au commencement, nous devons constater que coups de coude et vigueur de poignet étaient des protections dont on ne dédaignait pas de faire usage pour rompre, de part et d'autre, l'harmonie de la double ligne, si bien que les plus robustes et les plus effrontés sortaient à peu près ensemble.

Enfin, peu à peu, tout le monde passa. Il ne restait plus qu'un homme et qu'une femme dans la corbeille aux mariages.

— Au dernier les bons, cria un archer du côté des hommes.

— Comment ! il y en a encore un, demanda le brigadier ; alors, nous aurons mal fait notre calcul, car je n'ai plus de demoiselle à l'offrir. Ah ! si-fait, ajouta-il, après un coup d'œil jeté dans le hangar, j'aperçois là bas sous un banc, un paquet de quelque chose de blanc, ça doit être ça qui fait le compte.

Ce quelque chose qui cherchait à se soustraire aux regards, n'était autre que Mauricette.

Le brigadier la releva, mais sans brusquerie. La pauvre enfant arrêta sur lui un douloureux regard, dont il crut deviner le sens.

— Je sais bien, ma mignonne, qu'on a laissé là-bas une inclination ; c'est malheureux, mais pourquoi ne s'est-il pas fait punir aussi lui : la chance aurait pu vous réunir.

Elle baissa la tête et ne répondit pas.

Mauricette, soutenue maintenant par deux archers, parcourut péniblement la galerie qui menait au rond point, où se célébraient les mariages. Là, elle ne vit rien, elle n'entendit rien, seulement elle sentit en frissonnant qu'on mettait une autre main dans la sienne, et qu'on lui passait un anneau au doigt.

Mais quand on prononça le nom du mari, Mauricette poussa un cri, et tomba à la renverse.

C'est que ce nom était pour elle un affreux épouvantail. Elle l'avait entendu prononcer avec une admiration significative à la Salpêtrière, dans le voyage et jusque dans la triste salle qu'elle venait de quitter.

Ce nom était celui d'un assassin perdu de crimes ; c'était le nom de Dominique Sauvegrain.

Quand Mauricette Faivel reprit connaissance, elle ouvrit peu à peu et péniblement des yeux desséchés par les larmes, et elle jeta autour d'elle des regards vagues et indécis.

La douleur pour laquelle elle s'était trouvée si sensible et si faible aux premiers jours de son isolement l'avait endurcie à force d'épuiser son courage. La nature délicate de la jeune fille avait été comme abruti par cette continuité de tortures. Il est, pour les forces humaines, une certaine limite d'épreuves au-delà de laquelle le plus et le moins disparaissent. Tant que le vase n'est pas complètement plein, chaque goutte d'eau ajoutée compte dans le contenu ; mais, que le vase déborde, il n'y a plus de différence pour la mesure, que le trop plein soit d'une seule goutte ou de mille.

Or, la pauvre fille avait déjà depuis longtemps senti la somme de son malheur dépasser sa puissance d'émotion. Si elle souffrait encore, c'était sans se rendre compte de son mal ; elle se semblait à elle-même, perdue dans ses souffrances. Toutefois, le repos qui avait suivi son évanouissement raviva, pour ainsi parler, ses facultés intelligentes ; aussi, quand elle se releva de sa longue syncope, elle raisonnait si bien son infortune présente, que son premier mouvement fut une sensation de terreur à la pensée du malheur qui allait la ressaisir. Elle s'étonna de ne pas le retrouver.

Mauricette avait disparu de la vie au milieu d'un grand éclat de lumière, dans un cercle d'hommes qui lui semblaient autant de démons flamboyans se faisant spectacle de son supplice. Maintenant elle se voyait seule, presque dans l'obscurité, étendue sur une dure couchette, dans une étroite cellule en bois ; elle releva péniblement la tête pour mieux se rendre compte de ce qui l'entourait. Ne se reconnaissant pas en ce lieu, elle n'osa pas appeler, cependant, déshabituée qu'était la malheureuse enfant de voir des consolations ou des secours répondre à sa voix.

Le plancher de la case était bas, et par une mince embrasure pénétrait, non loin d'elle, une lumière vacillante pareille à celle de la lampe qu'on agite ; mais elle n'en avait pas la teinte rougeâtre, pourtant ce n'était pas non plus la lueur vague des rayons de la lune ; il y avait de la crudité du jour dans cette clarté, mais un jour indéfinissable pour elle.

S'étant bien assurée qu'elle se trouvait seule dans ce réduit, **Mauricette se leva** ; mais au premier pas qu'elle fit, elle s'aperçut que le sol vacillait sous ses pieds, que les objets tournoyaient devant ses yeux comme dans une ronde fantastique. Elle s'appuya contre son lit pour se soutenir, et prêta l'oreille. Elle entendit au-dessus de sa tête un bruit de pas lourds et mal assurés ; puis, des voix qui se répondaient de distance en distance, se faisant le même appel, transmettant le même ordre. Ce fut ensuite le crépitement d'une chaîne de fer qu'on remonte avec effort, le roulement de tonneaux qu'on déplace, le son mat d'un lourd paquet de cordes qu'on laisse tomber, enfin, de tout côté, un craquement continu qui faisait croire à chaque instant que les parois de cette étrange demeure allaient se briser sous l'effort d'une pression incessante.

Ne comprenant rien à ces bruits, à ce tremblement, elle se mit à genoux sur son lit, et par l'étroite embrasure qui lui servait de fenêtre, elle regarda au dehors. L'immensité de l'horizon la fit, d'épouvante, se rejeter en arrière. Le ciel arrondissait sa voûte sur les pâles brumes qu'étendent sur la mer les crépuscules d'automne, et une longue trainée d'écume blanchissant un gouffre bleu, faisait une écharpe onduoyante aux flancs du navire. Au-dessus de sa tête, autour et sous ses pieds, **Mauricette avait la triple** immensité de l'air, de l'espace et des flots. Un moment, elle contempla cet imposant spectacle, et puis se repliant sur elle-même, mesura de la vue intelligente de l'âme ces abîmes qui l'isolaient dans l'univers, et elle frissonna se voyant plongée dans le vide infini.

Oh ! comme de nouveau, et avec plus d'amertume encore, elle regretta, la pauvre fille, le dortoir du couvent, où le babillage était si bon, où le sommeil était si sûr et le réveil si joyeux ! Comme elle pensa avec amour à la chaste chambrette de l'austère maison où elle était née, à cette servante idiote qui obéissait sans comprendre et l'aimait par habitude ! Qu'elle la trouva douce l'inflexible rigueur paternelle, et comme elle comprit bien qu'un père irrité est encore le meilleur refuge ! Au moins, si dans sa chute, quelque chose de son passé lui fût resté, si une planche de son naufrage, si un bout de la corde qui l'avait suspendue sur le gouffre étaient encore à portée de ses mains qu'elle tendait vers le ciel ! Mais non, tout était disparu, tout était détruit ; pas une relique de ce passé, pas même une ombre ! Ses souvenirs la rattachaient à une existence pour toujours évanouie, et qui était si loin ! si loin !

Mauricette avait tant vécu depuis quelques jours, qu'elle doutait de ses souvenirs. De quelque côté qu'elle dirigeât ses réflexions ou ses yeux, elle n'entrevoyait qu'un vague insaisissable, que de

vains fantômes qu'effarouchaient la portée du regard, le contact de la pensée. Rien oûse prendre, soit du pied, de la main, soit de sa raison seulement ! Rien, par où ressaisir, les traditions de la vie elle ; ne savait qu'une chose, c'est qu'elle n'existait pas que depuis ce seul jour ; mais dans le désarroi de son esprit, dans son imagination en feu, elle se demandait, devant la réalité de ses tortures présentes, si ce que sa mémoire lui rappelait encore de son heureuse jeunesse n'était pas le reflet persistant d'un rêve.

Comme Mauricette avait beaucoup souffert au milieu du hideux entourage où la fatalité l'avait précipité, elle éprouva quelque soulagement à se trouver seule, à l'abri de ce voisinage impur qui l'avait souillée naguère, de ces regards éhontés qui la profanaient de ces paroles infâmes qui déshonorent, rien que de les entendre.

Était-elle donc délivrée de cette fange, et durant son absence de la vie, la providence avait-elle pris enfin la place de la fatalité ? Était-ce une main amie qui l'avait portée là, sur ce lit, où elle venait de reprendre ses sens, et cette main secourable allait-elle continuer à se tendre vers la pauvre abandonnée ?

Mauricette se plut à le supposer, et, pour elle, le protecteur n'était pas un être imaginaire ; elle l'avait vu, elle savait comment le nommer.

Avant de perdre connaissance, la fille d'Honoré Fauvel s'était trouvée en présence d'une figure amaigrie par la douleur, éclairée par la bienveillance ; la figure du jeune ministre chargé de célébrer son abominable mariage. L'ecclésiastique, voyant que la force allait manquer à la généreuse enfant, s'était penché vers elle, et lui avait dit avec un amen miséricordieux et d'une voix pleine d'émotion :

—Ma fille, du courage, ne doutez pas de la Providence. Le pardon du Seigneur vient toujours à ceux qui espèrent en lui ; il aura pitié de vous.

Et, en témoignage du sentiment qui le pénétrait, en parlant ainsi, une larme était tombée de la paupière de l'aumônier sur la main tremblante de la femme du bandit. Après cela, Mauricette ne se rappelait plus rien. Quelle avait été la durée de son évanouissement ? elle l'ignorait ; seulement ce qui était encore distinct pour elle, c'est qu'il faisait grand jour quand elle s'était évanouie, et maintenant elle voyait le voile de la nuit s'épaissir par degrés sur l'océan et se fondre avec lui.

Les paroles consolantes du ministre du ciel ne pouvaient pas être vaines, ni cette larme stérile, se disait Mauricette. Et elle osait croire que, touché de compassion pour sa détresse, le charitable aumônier avait obtenu de l'arracher à tant d'infamie.

—Oui, reprenait-elle, grâce à cette intervention céleste, mon mariage n'a pas été prononcé, il est impossible que je sois unie à cet infâme dont le nom seul me terrifie. Le protecteur que Dieu m'a envoyé au moment du sacrifice n'a pas voulu l'accomplir; bien plus il ne se sera pas arrêté dans sa généreuse action; il a résolu de me rendre à mon père. Ce navire dans lequel j'ai été déposé par ses soins, n'est pas celui qui devait nous porter en exil, dans un pays inconnu, sauvage, d'où l'on ne revient pas; non c'est vers un port hospitalier qu'il navigue; il me conduit à Nantes...à Nantes!

Et tout à coup se reprenant à cette idée qui la ravivait, s'attachant à cette espérance qui l'inondait de joie, la pauvre fille tomba à genoux et remercia le Seigneur. Ensuite, se sentant un peu rassurée par ses actions de grâce, elle se releva plus calme avec le soupçon d'un sourire. Pourtant elle n'avait encore que l'ombre du bonheur devant les yeux et elle semblait avoir peur d'y croire, à cette ombre. Elle pouvait cependant s'assurer à l'instant même de ce qu'il y avait de réel dans ses suppositions, mais pour cela il fallait quitter sa cabane et elle avait peur aussi d'en sortir, elle avait peur de se heurter encore à son infortune qui l'oubliait un instant.

Mais bientôt elle bondit et le rayon d'une soudaine pensée illumina son visage.

Elle venait de se dire qu'il lui serait peut-être inutile de quitter ce lieu pour savoir à quel point elle ne se faisait pas illusion.

Durant la douloureuse et ignoble station à laquelle elle avait été condamnée ainsi que ses compagnes, en arrivant au Havre, la fille du juge de Nantes avait retenu ceci :—Que cette expédition de colons dont elle faisait partie était confiée à la frégate l'*Émeraude*. Or, Mauricette avait vu assez de navires dans le port de Nantes pour savoir que tous les bâtiments, jusqu'aux moindres bateaux, portent leur nom écrit à la poupe. Sa cabine était à l'arrière et par le sabord qui donnait jour dans ce réduit, elle pouvait, en se penchant sur les flots, acquérir cette certitude qu'elle cherchait avec tant d'impatience et d'anxiété.

Une fois ce moyen trouvé, elle s'étonna de sentir son cœur s'é-mouvoir encore et ses jambes fléchir. Ah! c'est qu'en aspirant à la vérité, elle n'osa l'affronter pourtant.

La réflexion lui donna un peu de force; elle s'avança en chancelant vers l'étroite ouverture; mais avant de s'y glisser jusqu'à mi-corps, elle recula et porta la main sur ses yeux, non, cette fois pour retarder l'heure de l'évidence, mais parce que le brisement des flots contre le navire, l'étourdit; elle crut que le gouffre l'appelait.

—Non, dit-elle, en proie à cet étourdissement, à cette hallucination, non, je ne puis regarder en ce moment ; je verrais mal, et dois me défier de mes sens affaiblis. Je suis presque certaine de ne pas m'abuser, et cependant ma crainte est telle que, même en fermant les yeux, le nom fatal que je redoute de lire m'épouvante ; ce nom se dresse devant moi en lettres de sang, et comme un arrêt de mort. Attendons, pour regarder, que mon nouveau délire s'apaise.

Et pour ne pas succomber au désir qui la prenait, Mauricette roulait sa tête éperdue dans ses deux mains ; puis, comme si ce n'était pas assez que ce voile, pour la dérober à la vision terrible, comme si sa volonté eut été sans puissance contre la tentation de voir, elle se cramponna aux planches qui lui servaient de lit ; elle colla sa figure contre ce mince matelas sur lequel on l'avait étendue lors de l'embarquement, et l'angoisse de son cœur fut si forte qu'un cri et un sanglot lui échappèrent.

A ce bruit, un autre répondit qui la fit tressaillir ; elle prêta l'oreille, et se releva inquiète. On avait frappé à la cloison qui touchait à son chevet ; on frappa de nouveau à petits coups, comme pour attirer son attention. Au lieu de répondre à ce signal, Mauricette recula épouvantée au coin opposé de sa cellule, et, retenant sa respiration, elle attendit.

—Holà ! hé ! mon petit cœur, lui cria une voix d'homme, est-ce que nous ne faisons pas bon par là !

Après cette interpellation, le curieux garda le silence, et comme pour laisser à sa voisine le temps de lui répondre.

Mauricette, s'appuyant des deux coudes à la paroi de son réduit pour ne pas tomber, demeurait immobile, la sueur au front, les yeux fixes, écoutant toujours, mais ne pouvant rien répondre.

—Eh bien ! dites-donc, continua l'homme, voilà tous les renseignements que vous donnez à un ami ?

—C'est bien fait, dit une voix de femme au milieu d'un éclat de rire ; ça t'apprendra à te mêler des affaires des autres. Je vous demande un peu si ça le regarde ! N'est-ce pas, la voisine, qu'il fera bien de se taire ? Dites-lui un peu ça.

Toujours même silence de la part de Mauricette. La dame, qui trouvait bon qu'on ne répondit pas à son mari, voulait qu'on lui parlât. Elle finit par s'impatienter, et tambourina des deux poings sur la cloison.

—Allez-vous vous taire, les amours ! cria un matelot par l'ouverture de l'entrepont ; ou bien dites tout de suite si vous voulez donner bal, le capitaine va vous faire administrer la danse.

Cette menace fit cesser le bruit infernal qui roulait comme le tonnerre autour de Mauricette. Quelques minutes après que le calme fut rétabli, l'homme qui avait provoqué ce tapage par son interpellation dit à sa moitié :

C'est drôle que la voisine ne souffre plus depuis qu'elle a poussé ce cri et ce soupir ; est ce que l'ami d'à côté aurait déjà fait la farce de la tuer ?

Ca serait un peu tôt, répliqua la femme ; mais c'est dans les choses possibles ; car il n'avait pas l'air d'y tenir beaucoup.—Et, un peu émue de la supposition de son mari, elle ajouta, élevant la voix de façon à être entendue : Parle donc un peu pour savoir si tu n'es pas morte, madame Sauvegrain ?

A ce nom, un nouveau cri déchira le cœur de Mauricette, mais plus aigu, plus strident que le premier, un cri de désespoir et de détresse.

La malheureuse fille de Fauvel, le regard égaré, la tête en feu, la voix étranglée, répétait avec une morne stupeur :

—Madame Sauvegrain ! madame Sauvegrain !

Elle laissa tomber avec épouvante un regard sur sa main gauche, puis elle se la lacha soudain et détourna la tête ; un instant après, doutant sans doute du témoignage de ses yeux, elle avança timidement sa main droite pour saisir l'objet qui la brûlait et la terrifiait ainsi. Quand elle sentit sous ses doigts l'anneau de cuivre qu'elle portait à la main gauche, cet anneau, gage et signe irrécusable de son horrible mariage, elle agita convulsivement ses lèvres, et put à peine articuler ces mots :

—L'anneau ! l'anneau !

D'un bond, la victime, devant qui venait de passer une lumière qui lui éclairait sa destinée, s'élança jusqu'à la porte de sa cabine, et se coucha sur le plancher, en travers de cette porte, pour faire obstacle de son corps à qui voudrait entrer.

O mon Dieu ! s'écria-t-elle en voyant les dernières lueurs du crépuscule envahies par les ténèbres, ô mon Dieu ! la nuit ! la nuit ! va venir ! S'il voulait me tuer, je ne vous implorerais pas, Seigneur. Faites, oh ! faites que je meure avant qu'il arrive !

Un long temps se passa dans cette pénible attente ; mais enfin, des pas pesants se firent entendre dans l'escalier de l'entrepont.

Mauricette redressa la tête. Les pas s'avançaient.

—C'est lui ! c'est lui ! murmura-t-elle, la voix oppressée.

Alors dans ce danger suprême, prenant une résolution incroyable Mauricette se leva comme une furie, les cheveux en désordre, les yeux hagards, les lèvres frémissantes, elle ouvrit la porte de sa cabine, et à tâtons, sans savoir où elle allait, se heurtant à chaque

pas contre un empêchement, mais guidée par la peur et par le danger, elle gravit l'échelle qui aboutissait au pont du navire. En franchissant ces montées, elle effleura dans sa rapidité l'homme qu'elle avait entendu descendre.

Celui-ci l'arrêta par le bras, et d'une voix ferme il lui demanda :
—Où donc allez-vous, madame ?

Mauricette balbutia quelques mots sans suite.

—Vous ne pouvez monter sur le pont, continua le même individu. La nuit, il est défendu de s'y tenir, et moi-même qu'on y avait souffert jusqu'à présent, on vient de m'en chasser.

Mais sans se payer de ces paroles et de cet obstacle, Mauricette persistait toujours à passer.

—Encore une fois, qu'allez-vous faire là-haut ? reprit-il.

Forcée de donner un prétexte à son obstination, elle répondit :

—Laissez-moi, monsieur, je cherche Dominique Sauvegrain.

—Alors il est inutile d'aller plus loin ; celui que vous cherchez est près de vous ; c'est moi, madame, qui suis Sauvegrain.

—Un cri d'horreur répondit à ces mots ; et puis, rapide comme la flèche qui fuit l'arc, Mauricette échappa à l'étreinte de Sauvegrain. Portée par son effroi, elle se trouva bientôt sur le pont, à l'avant du navire. Les matelots qui étaient de quart avaient eu à peine le temps de rendre compte de l'ombre qui venait de passer devant eux, que déjà elle avait fait le signe de la croix et s'était précipité dans les flots en disant :

—Pardonnez-moi, mon Dieu ! pardonnez-moi, mon père !

Au même instant, Sauvegrain, qui l'avait suivie pas à pas, sans dire un mot, sans pousser un cri, sans donner l'alarme, s'était jeté à la nage après elle.

Cependant la chute de ces deux corps avait été remarquée. La cloche venait de donner l'alarme, et tout l'équipage était en émoi quelques instants après l'événement.

Le capitaine, furieux de cette fuite audacieuse, criait ses ordres d'une voix formidable.

—Le brigand ! disait ses matelots, c'était un coup monté ; il veut nous échapper.

Et comme attestation de leurs paroles, ils se montraient au loin une barque qui portait une lumière et semblait naviguer à la rencontre de la frégate.

—Maladroits ! s'écria le capitaine avec des terribles jurons, il fallait le surveiller, le servir de près ; pourquoi l'avez-vous laissé sur le pont ? Lieutenant, vous prendrez note de tous les hommes de quart pour les punir ; mais avant, il faut atteindre le scélérat ; qu'on me le ramène et que je le plonge à fond de cale.

Les matelots s'empressèrent d'obéir à des ordres si énergiquement donnés, le canot du navire fut bientôt décroché et mis à la mer. Plusieurs hommes de l'équipage et le lieutenant descendirent dans l'embarcation, tandis que sur le pont et par les sabords tous les yeux suivaient sa manœuvre.

—Gueux, abominable bandit, vociférait le lieutenant à qui était destiné l'honneur de diriger cette importante capture ; oui, il avait prémédité son équipage ; nage, nage, scélérat, tu ne l'atteindras pas ce bateau qui vient là-bas et qui te fait des signaux depuis une heure. Le voilà toujours avec sa lumière.

—Allez donc, allez donc ! criait-il aux rameurs ; bon, par là, toujours, toujours, la lanterne du bateau nous sert.... Je vois Sauvegrain. Là, ce point noir, c'est lui. L'entendez-vous nager ? Plus vite ! mes enfants ! plus vite ! nous ne flions pas.

Le capitaine, avec son porte-voix criait :

—L'homme, entendez-vous bien, rien que l'homme ; laissez noyer la femme.

—Mais, reprenait le lieutenant, est-ce que vous avez de la bouillie au lieu de sang, dans les bras ? Alors, saisissant lui-même une des rames, il se mit à l'œuvre, et tous ensemble, ruisselant de sueur et le regard fixé vers un même point, ils avançaient avec une rapidité souvent contrariée par le vent.

En même temps, le bateau signalé par l'officier comme devant favoriser l'évasion de Sauvegrain s'avancait toujours vers le but où tendait le canot de l'Émeraude.

—Vous êtes des lâches ! reprenait le lieutenant, en voyant que le canot ne nageait pas à son gré.

—Ah bah ! reprit un vieux matelot, exaspéré de l'injustice de son chef, c'est bien facile à dire qu'on est des lâches, faudrait le prouver.

L'officier, courroucé de la rébellion, oublia un moment son devoir pour punir ce qu'il regardait comme une offense ; il se pencha vers le vieux matelot, et d'un vigoureux coup de poing, il lui cassa deux dents. Cet incident retarda quelque peu la manœuvre ; le matelot, rappelé ainsi au respect, cracha ses dents dans la mer et se remit à la rame sans sourciller.

—Misérable que vous êtes tous, continua le lieutenant écumant de rage, il nous échappe, voyez... Le bateau l'attend, car il n'avance plus. Voyez encore, il s'y accroche, on l'enlève ; mais tout n'est pas désespéré, enfans : il faut que le bateau aille s'échouer à la côte, et comme nous il aura le vent debout. Nous sommes plus forts nageurs que lui et plus nombreux ; vous laisserez-vous battre par une pareille canaille... Hardi ! hardi ! tu te regarderas saigner

plus tard, l'endormi, dit-il à celui dont il venait d'ébrêcher le râtelier.

Stimulés par cette verte invitation, les matelots firent bondir la chaloupe sur l'écume des vagues.

—Bon ! bon ! très bien, mes braves, nous arriverons ; il ne nous échappera pas, disait le chef, qui partageait bravement les efforts de ses matelots.

En effet, ils n'étaient plus qu'à quelques brasses de la barque, mais tout à coup la lumière s'éteignit, et les matelots de l'Émeraude, n'ayant plus ce phare pour les diriger, errèrent au hasard.

Après de vaines tentatives, le canot revint à la frégate, qui reprit sa route un moment interrompue.

Si, laissant à sa droite la coquette colline d'Ingouville, qui du haut de son amphithéâtre de maisons blanches, regarde à la fois le Hâvre, les champs et la mer, on chemine sur la plage, le dos tourné à la jetée du port ; si on s'avance de la sorte, cotoyant les festons que fait l'Océan de son écume, soit lorsque, poussé par le flux, la vague en grondant, va rouler là haut le galet, soit que se retirant, elle dépose sur le sable humide, là, des brins de varech, plus loin, une astérie ; toujours est-il qu'en suivant la direction ici indiquée, on arrive, après une demi-heure de la plus ravissante promenade, à une gorge ombreuse, au fond de laquelle s'abrite le délicieux village de Sainte-Adresse.

Deux chemins s'offrent à vous dans cette anse ; l'un remonte le ruisseau et mène au village ; l'autre, fidèle au voisinage de la mer, escalade vaillamment le cap de la Hève où se dressent les phares.

Au point de séparation des deux chemins, il est une langue de terre abritée contre le nord par une haute falaise ; au pied de celle-ci, sur le rivage, et à côté d'un canot échoué, une hutte de planches qui tremble au vent, se chauffe au soleil et renferme des engins de pêche.

C'est un paysan pêcheur de Sainte-Adresse qui, pour le prix de quinze francs par année, tient à loyer, du génie militaire, cette chétive cabane, laquelle, en cas de guerre, deviendrait un fort. Ce pêcheur est, en outre, un philosophe, un écrivain, un poète ; de plus, il est pour nous un ami bien cher, et un jour de cet été qu'il nous hébergeait, non pas dans la hutte, il nous disait, en nous le montrant : —Voilà, mes amis, pourquoi jé tiens au système de la paix.

Or la cabane du pêcheur Alphonse Karr, ou peut-être bien une autre toute semblable qui s'élevait à cette place ;—il nous plaît mieux de supposer que c'est la même ;—cette cabane, à l'époque de

notre histoire, servait aussi de réserve à un pêcheur de Sainte-Adresse. Et précisément, le soir où la frégate l'*Emeraude* prit la mer, le pêcheur en question faisait son périlleux métier, à quelques lieues de la côte. Ce brave chrétien, ainsi que les apôtres, ne se croyait que pêcheur de poisson, et comme eux, il se trouve pêcheur d'hommes; car ce fut lui qui recueillit à son bord le bandit Sauvegrain et la pauvre Mauricette Fauvel.

Aussitôt, que tout ruisselant encore, tel qu'un dieu marin qui s'élançait hors des flots, le misérable échappé de la frégate se fut accroché d'une main au bateau, il souleva de celle qui lui restait libre un fardeau que le pêcheur étonné reconnut pour une femme.

—A vous, lui dit le nageur, débarrassez-moi d'elle, car le bras me manque.

L'homme de la barque se pencha, prit la femme et la déposa à l'arrière de son embarcation. Cela fait, Dominique Sauvegrain grimpa dans le bateau et du pied il jeta dans la mer le falot dont s'éclairait le pêcheur. Celui-ci allait se récrier contre cette obscurité soudaine, mais l'autre, qui déjà s'était emparé des avirons, non pour les faire manœuvrer, lui dit d'une voix impérieuse et forte :

—Pas un cri, pas un mot, pas un mouvement, pas un geste, ou vous êtes mort !

Déjà quelque peu stupéfait de cette invasion, puis fort ému par l'autorité de cette voix, le pêcheur se tut et ne bougea point, si bien que les rames demeurant immobiles dans les mains du bandit, la barque allait à la dérive. Ce fut alors que les poursuivants de la frégate, privés tout à coup de lumière et de bruit pour guider leur direction, renoncèrent à chercher dans les ténèbres.

Peu à peu les gens du bateau entendirent s'éteindre au loin la rumeur des voix et le bruit des avirons. Alors Sauvegrain, n'ayant plus rien à redouter que de la violence du vent et de la rudesse de la mer, se réveilla soudain du silence et de l'immobilité qu'il avait imposés et gardés lui-même jusque-là. Il prit la main du pêcheur, et la pressant avec un sentiment de gratitude :

—Merci, l'ami, lui dit-il ; nous sommes sauvés maintenant, vous allez nous conduire à terre, car vous ne voudriez pas, je suppose, rester à moitié chemin d'une bonne action.

Ce fut au tour du pêcheur à prendre les avirons, et la barque, gaillardement poussée, fendit les vagues.

Pendant le trajet qui ne dura pas moins de deux heures, le silence se rétablit entre les nouveaux compagnons de voyage, et hormis le clapotement des flots et le frissonnement des rames, hormis la silhouette noire que dessinait à chaque extrémité du

bateau le pêcheur ramant et Sauvegrain manœuvrant le gouvernail, on ne voyait rien, on n'entendait rien. C'était au point que si, de quelque part, une lueur lointaine eût éclairé cette barque portant deux hommes silencieux et une femme couchée, on eût dit deux assassins, effrayés de leur crime, allant enfouir dans la terre la victime d'un meurtre commun.

Enfin la barque, bien dirigée, vint échouer sur la plage, près de la cabane dont nous avons parlé plus haut. Alors seulement, le bandit parut s'occuper de sa compagne. Il se pencha vers Mauricette. Celle-ci, toute trempée d'une eau que la brise de la nuit avait gelée sur ses membres, grelottait, à demi-morte, au fond du canot.

Cependant l'instinct pudique survivait encore avec toute sa force ; aussi Mauricette eut-elle un mouvement de répulsion et se dressa-t-elle sur son séant quand Sauvegrain s'approcha d'elle. Le bandit, sans donner la moindre attention à ce geste, sans se souvenir du regard désespéré qu'elle attachait sur lui, la saisit brusquement, l'enleva avec vigueur, et marcha dans l'eau jusqu'au rivage où il s'arrêta un moment pour reprendre haleine, tenant toujours sa sauvée dans ses bras. Pendant ce court trajet, pendant cet arrêt d'un instant, la jeune fille était sous l'empire d'un effroi comparable seulement à l'horreur que lui inspirait cet homme. Les palpitations de la fauvette sous la main de l'oiseleur ne sont pas plus rapides que les palpitations du pauvre cœur de Mauricette.

Quelques minutes après, Sauvegrain se releva, et guidé par le pêcheur, il marcha de nouveau, toujours silencieux et indifférent à ce qui se passait autour de lui, de l'air d'un homme qui va vers un but et ne regarde pas autre chose. Bientôt, Mauricette, Sauvegrain et le patron de la barque se trouvèrent dans la misérable hutte. Un grand feu fut allumé, et comme l'heure était trop avancée pour chercher ailleurs un gîte plus confortable, l'échappé de la frégate, sans autrement demander asile au maître du logis, jeta les yeux autour de la cabane et dit :

—Merci de vos soins, brave homme, madame et moi nous passerons la nuit ici.

Le pêcheur, surpris d'un tel sans-gêne, considérait ses hôtes avec une défiance si peu dissimulée qu'elle devait leur prouver qu'il ne se félicitait guère d'avoir obtenu du hasard la préférence pour cette étrange rencontre. Le bandit ne se préoccupait pas plus de ce regard que tout à l'heure il n'avait pris souci du mouvement répulsif de sa femme. Quant à cette dernière, toujours sous le coup de la même terreur, elle grelottait au feu qui séchait ses habits.

Toutefois, le pêcheur, après réflexion, ayant remarqué qu'il n'y avait dans sa lutte aucun objet capable de tenter la cupidité d'un voleur, dit à Sauvegrain :

—Puisque vous ne vous trouvez pas trop mal ici, je n'ai plus qu'à vous souhaiter bonne nuit et à aller me coucher. A propos, continua-t-il, vous avez peut-être l'habitude de souper ; je n'ai à vous offrir qu'un peu de pain, du fromage dur, et un reste d'eau-de-vie. Vous trouverez tout cela derrière la planche qui est debout dans ce coin, c'est mon armoire.

Cela dit, le pêcheur prit une lanterne, dont il alluma le lumignon, à une chandelle que Sauvegrain, pour éclairer la lutte, avait plantée dans le creux d'un billot monté sur trois branches entrecroisées. Le brave homme se disposait à sortir.

—Un instant, dit le déporté à son hôte, vous savez tout ce qui s'est passé cette nuit ; jurez-moi donc qu'avant notre départ qui aura lieu de grand matin, je vous le promets, jurez-moi que vous ne direz à âme qui vive que vous avez recueilli dans votre bateau et donné asile à un homme et à une femme qui veulent vous demeurer inconnus.

—Si ça peut vous faire plaisir, je m'engage de bon cœur à n'en pas parlé ; au surplus, vous pouvez dormir tranquille dans la cabane, personne ne viendra vous déranger. Vous serez bien seuls, bonne nuit.

—Bonne nuit, répéta le bandit retournant à sa place.

Le pêcheur, qui avait posé un moment sa lanterne à terre, la reprit et, par économie, il souffla en passant la chandelle qui brûlait sur le billot, si bien que le réduit ne fut plus éclairé que par la flamme vacillante du foyer.

Dominique Sauvegrain se leva. Mauricette, effrayée de ce mouvement, regarda à la dérobée le visage de son mari. A la lueur rougeâtre de la flamme elle lut, dans ses yeux inquiets et sur cette bouche sévère, quelque chose de dédaigneux et de sinistre à la fois.

Le bandit passa près d'elle et l'effleura du vent que soulevait sa marche. Elle se recula et tressaillit.

Pourtant son terrible compagnon avait continué de marcher vers la porte, sans plus songer à elle que s'il eût été seul dans la cabane. Il poussa soigneusement le verrou de la porte, assujettit le crochet dans son anneau de fer ; puis il prit un paquet de filets qu'il étendit par terre. A côté du feu, et sur ces filets, il jeta une voile déchirée qui se trouvait là, sous sa main.

Aucun de ces mouvements n'était perdu pour Mauricette, qui les suivait avec la douloureuse anxiété qu'on s'imagine.

—Madame, dit sourdement cet homme, soulevant des deux mains un des bouts du banc sur lequel elle était assise, levez-vous, j'ai besoin de ce meuble.

Epouvantée de cette interpellation, la première qu'il lui eût adressée depuis son acte de désespoir, Mauricette balbutia une réponse soumise et se leva en se reculant, plutôt pour se tenir loin de lui que pour ne pas gêner son dessein.

L'étrange mari de la pauvre fille prit le banc, qu'il plaça derrière la porte ; il roula un tonneau et, de deux avirons de rebut, il se fit en outre, deux arcs-boutans, dont le secours lui parut indispensable pour se bien barricader et rendre toute invasion à peu près impossible.

Cela fini, Dominique Sauvegrain s'étendit près du feu, en regard de la voile qu'il avait jetée sur les filets, puis il se fit un cheval avec un escabeau, et reposa sa tête sur son bras recourbé. Il semblait vouloir s'endormir ; mais un instant après qu'il se fut posé ainsi, il jeta les yeux sur la voile, et voyant que Mauricette n'avait pas changé de place, il lui dit sévèrement :

—Eh bien ! madame, que faites-vous ? où êtes-vous ?

—Ici, monsieur, soupira la jeune fille de plus en plus tremblante et joignant les mains.

—Ne voyez-vous pas que voilà votre place ? continua-t-il du même ton, et lui désignant de la main le lit qu'il avait improvisé pour elle. Il faut donc tout vous dire ? murmura le bandit. Allons, mettez-vous là ; vous y serez assez mal ; mais vous aurez chaud. D'ailleurs, je ne suis pas moi-même sur le duvet. A la guerre comme à la guerre ! dit-il en détournant la tête avec dégoût. Un moment il ajouta : vous ne deviez pas être habituée à avoir vos aises à l'hôpital. Et puis c'est tout ce que je puis vous offrir.

—Je vous suis bien reconnaissante, monsieur, répondit Mauricette, qui, de peur d'exaspérer cet homme, n'osa pas se refuser à une invitation qui cependant la rapprochait de lui.

Elle vint à pas lents s'asseoir le plus loin qu'il lui fut possible sur un coin de l'étrange grabat qui lui était destiné.

—Allons, reprit Sauvegrain, toujours le visage tourné vers le côté de la cabane opposé à celui où se trouvait Mauricette ; allons, madame, vous devez être fatiguée ; il faudra se mettre en route de bonne heure ; ainsi, tâchez de dormir.

—Dormir ! répéta la fille d'Honoré Fauvel en tressaillant ; non, monsieur, oh ! je ne dormirai pas. Et pour colorer d'une excuse polie la frayeur qu'elle éprouvait à la pensée de céder au sommeil,

elle ajouta :—La fièvre qui m'a saisie depuis que vous m'avez sauvée est encore trop violente pour que je puisse espérer de dormir.

Sauvegrain se releva aussitôt, et chercha dans le coin que le pêcheur lui avait indiqué ; il y trouva la bouteille-d'eau de vie au fond de laquelle il ne restait plus que quelques gouttes ; puis, non loin de cette bouteille, deux ou trois autres lambeaux de voile qu'il n'avait pas aperçus d'abord.

—Voilà une couverture sèche si elle n'est pas blanche, dit-il à Mauricette, enveloppez-vous là dedans ; buvez ce qui reste de cette bouteille, cela achèvera de vous ranimer.

Comme la pauvre fille ne se hâtait pas de prendre la bouteille, il poursuivit :

—Attendez, je vais vous aider ; car vous tremblez si fort que vous ne pourriez boire toute seule.

Alors il se pencha tout près de Mauricette qui, le voyant là, avait soudain fermé les yeux, et, sur les lèvres tremblantes de sa femme, il versa goutte à goutte la brûlante liqueur.

C'était la première fois depuis le mariage qu'il arrêtait positivement son regard sur elle. Il parut étonné de la trouver si jeune, éprouva un moment plus que de la compassion en la regardant ; mais une pensée qui lui traversait l'esprit le fit retourner à la place qu'il venait de quitter.

—A présent, reprit-il, je crois que vous pourrez dormir ; au surplus, faites-en ce que vous voudrez.

De nouveau il appuya sa tête sur son bras et garda le silence.

Quelque temps se passa de la sorte : Mauricette, assise en face de Sauvegrain, fixait à terre des yeux qu'elle n'osait lever sur lui, maintenant même qu'il s'était pour la seconde fois éloigné d'elle. Néanmoins, peu à peu, elle s'enhardit à regarder, et un fugitif coup d'œil jeté sur son étrange compagnon lui prouva que celui-ci tenait ses yeux fermés. Alors elle osa le contempler. Quelques minutes après, le bruit contenu de la respiration de Dominique Sauvegrain lui prouva qu'il s'était endormi. Elle se sentit moins oppressée. Mais bientôt, mue par un sentiment de pudeur que toute femme comprendra, Mauricette se leva tout doucement, et marchant sur la pointe des pieds, elle prit au feu un tison qui brûlait encore et alluma la chandelle que le pêcheur avait éteinte en partant.

Durant cette opération délicate, elle ne détournait pas ses yeux du bandit, afin de s'assurer que le sommeil de celui-ci n'en était pas troublé. Aucun indice ne vint alarmer la jeune fille sur ce point.

Grâce à cette lumière, il sembla à Mauricette qu'elle était moins seule, et enfin, elle osa envisager les traits de l'homme terrible que la main de la fatalité venait de lui donner pour mari.

En dépit de la répulsion et de l'horreur qu'elle ressentait au seul nom de Sauvegrain écrit dans sa mémoire en caractère de feu, elle ne put s'empêcher d'avouer à elle-même que cet homme était jeune et beau. Quelque chose de mâle et de singulièrement caractérisé donnait à sa tête brune une physionomie que Mauricette avait peine à prendre pour la férocité du brigand. Sa bouche offrait une expression plutôt fière que sauvage. A coup sûr ce n'était pas celle d'un homme voué par ses instincts grossiers à la dépravation et au meurtre ; sur son visage n'était pas l'empreinte du cachet hideux d'un scélérat vulgaire. Mauricette pourtant était si peu expérimentée dans les choses de la vie, qu'elle n'osait pas s'en rapporter au sentiment que faisait naître en elle l'impression de cette première vue. De plus, elle savait, car on le lui avait dit, qu'il est des figures trompeuses ; seulement, elle ne comprenait pas bien qu'avec tant de crimes sur la conscience, le ciel permit qu'on pût avoir un sommeil si paisible. Mais ce sommeil était-il vrai ?—Voilà ce que vint à se demander la pauvre jeune fille : et tout en remerciant la providence de l'avoir jusque là protégée, elle promit, devant ce propos peut-être simulé, de lutter jusqu'au jour pour triompher de la force qui appesantissait ses paupières. Mais elle eut beau appeler à elle tout son courage, si puissant que fut la volonté de Mauricette, elle ne pouvait prévaloir contre tant de lassitude et un tel état d'épuisement. Secondé par l'influence du feu qui engourdit, le sommeil la gagnait, et puis il finit par vaincre la rebelle, au moment même où elle se donnait de nouveau l'assurance de ne pas s'endormir.

Les heures s'écoulèrent et enfin la nuit, cédant à l'aurore, replia peu à peu ses voiles. Le jour pénétrait déjà par la fenêtre de la hutte, que Mauricette dormait encore. Cependant un léger mouvement qui se fit non loin d'elle, la força de rouvrir les yeux. Alors elle tressaillit toute honteuse et jeta un regard effaré autour d'elle, car par la vue elle venait de se reprendre à sa mémoire. Elle pensa à son compagnon, et ayant jeté vers la place où il s'était couché, un coup d'œil d'inquiète curiosité, elle fut bien surprise de ne plus le retrouver là. Était-il parti ? Le ciel l'avait-il enfin délivrée du joug avilissant de cet homme ? Elle n'eut guère le temps de se réjouir d'une telle espérance ; car elle entendit Sauvegrain murmurer à voix basse quelques paroles dans un coin de la hutte, involontairement elle dirigea ses regards de ce côté ; le bandit

était à genoux près de la fenêtre, ses yeux semblaient levés vers le ciel, il tenait ses mains jointes.

La vue de ce misérable ainsi humblement prosterné arracha un cri à Mauricette, et ce cri attira l'attention de son mari.

— Vous priez, monsieur ! lui dit celle-ci d'un accent qui ne dissimulait pas sa stupéfaction.

— Et depuis quand, reprit Sauvegrain, se relevant sur cette parole, depuis quand un homme n'a-t-il pas le droit de prier Dieu ? Est-ce que vous n'avez pas de religion, vous ?

— Oh ! pardon, répondit elle cédant à la joie de la découverte qu'elle venait de faire, pardon, monsieur, j'ai été élevée chrétiennement et, dans mes malheurs, c'est toujours à Dieu que j'ai recours.

— Et, vous faites bien, dit-il. Si bas qu'on ait pu descendre, c'est pour tous un devoir de lever les mains vers lui et de l'implorer à genoux. Et puis, qui sait, ce qu'il nous garde ; les hommes condamnent, il peut pardonner lui.

Ravie de ces paroles, Mauricette allait y répondre avec effusion ; mais Sauvegrain ne lui en laissa pas le temps. Sans la regarder et de ce ton brutal qu'il avait oublié un moment, il ajouta :

— Il faut partir, madame, nous ne sommes pas en sûreté dans le voisinage du Hâvre et de la mer.

Ayant dit cela, il ouvrit la porte que déjà il avait débarrassée de ce qui faisait obstacle au passage, et ne songeant pas même à inviter sa femme à le suivre, il prit à l'aventure un chemin de traverse qui l'éloigna du rivage.

Mauricette, à qui le ton de la dernière réplique de Sauvegrain avait cloué les lèvres, marchait derrière le bandit, ne se rendant pas compte de la puissante attraction qui la conduisait sur ses traces. Lui, allait toujours sans gestes, sans parole, et la rapidité de son pas indiquait bien à la pauvre femme que cet homme ne s'inquiétait pas qu'elle fût ou qu'elle ne fut pas là.

Ils cheminèrent pendant quelque temps ainsi. La matinée était magnifique. Le soleil égayait un délicieux paysage. Les arbres cachaient dans leur feuillage des légions d'oiseaux babilards. Mauricette, au milieu de cette gaieté universelle, se sentait si complètement déshéritée dans ce monde, qu'elle portait envie à l'enfant nu du plus pauvre pêcheur, qui du moins avait un foyer et une famille. Elle enviait l'oiseau lui-même, à qui Dieu a donné un nid pour dormir, une branche pour chanter.

Tout à coup Dominique Sauvegrain se retourna vers elle et lui demanda :

— Vous n'êtes pas de ce pays ?

—Non, monsieur, répondit-elle timidement.

—Tant pis ! fit-il en hochant la tête.

Sans exprimer autrement le regret que lui causait cette réponse négative, il continua sa route en silence. Mauricette ne savait comment interpréter la pensée de son guide et elle n'osait l'interroger. Cependant, après un effort de courage, elle se hasarda à lui dire :

—Pourquoi me demandez-vous cela, monsieur ?

Quelque temps s'était passé entre la question de Sauvegrain et celle-ci ; le bandit s'entendant interpeller par Mauricette, tourna la tête, toisa sa femme avec un regard écrasant de dédain, comme s'il eût été scandalisé de tant d'audace ; puis il laissa tomber ces mots sévères :

—Est-ce que je vous ai parlé, madame ?

Devant cette incroyable expression de méprise de la part d'un tel homme, même envers la créature à qui il pensait s'adresser, Mauricette n'eut pas la force de continuer et le cœur serré, elle se tut.

A peine Sauvegrain finissait-il de parler que des plaintes et de faibles cris se firent entendre dans la direction d'un bouquet de bois qui cotoyait la route. L'homme s'arrêta un moment et prêta l'oreille afin de se rendre compte de la nature de ce bruit ; puis comprenant que c'était une voix humaine qui réclamait du secours, il marcha à grands pas vers l'endroit d'où cet appel semblait partir. Mauricette, que la même puissance attirait toujours sur les pas de Sauvegrain, le suivit encore.

C'était plus bas, dans un pli du terrain, que quelqu'un se plaignait ainsi. Sauvegrain et la jeune fille se penchèrent sur le ravin et virent au fond un enfant qui y demeurait accroupi.

—Que fais-tu là ? lui demanda le bandit.

—Voyez-vous, dit l'enfant, je voulais atteindre un nid dans ce peuplier qui est là, un nid de chouette. Le pied m'a manqué, je suis tombé en bas et j'ai déchiré ma veste. Oh ! comme mon père me battra.

—Tiens, petit, continua l'autre en lui tendant une perche ; attrape toi à cela ; nous verrons ensuite : le malheur n'est peut-être pas si grand que tu le crois.

—Que je remonte, dit l'enfant ; mais je ne peux pas ; en tombant, je me suis aussi cassé la jambe.

—Vraiment ? répartit Sauvegrain avec une touchante expression d'intérêt. Mais tu te trompes sans doute, pauvre enfant ! Voyons relève-toi, prends cette perche, tiens ferme ; va, je suis fort, je ne te laisserai pas choir.

L'enfant se leva ; il fit un pas ; mais aussitôt, empêché par la douleur, il poussa un cri et tomba.

Mauricette, émue par cette souffrance au point qu'elle oubliait les siennes, allait ouvrir la bouche pour implorer de son terrible compagnon de voyage un mouvement de pitié en faveur de l'enfant mais Sauvegrain avait devancé sa prière. Elle ne parlait pas encore que déjà il était au fond du ravin et prenait le blessé dans ses bras. Celui-ci, tandis qu'on le remontait sur la route, continuait à gémir, non à cause de son mal, mais devant la perspective du courroux et des mauvais traitements de son père.

— Sois tranquille, petit, lui dit Sauvegrain, on ne te battra pas ; au contraire on prendra soin de toi ; dis-moi où tu demeures, que je te porte chez toi et je t'en réponds, je parlerai si bien à ton père qu'il n'aura pas le cœur de te vouloir plus de mal que tu n'en as.

Bien renseigné par l'enfant, Sauvegrain prit sa course à travers les bois. Quant à Mauricette, surprise de voir cet homme accessible aux sentiments humains, et même à la pensée religieuse, elle avait peine à s'expliquer tant de contradictions. Elle était là, au pied d'un arbre, rêveuse et attendrie. Elle se demandait : Qu'est-ce donc que Dominique Sauvegrain, dont le nom semblait devoir porter la terreur partout où il était prononcé, et qui l'avait sauvée pourtant, alors que le soin de sa propre conversation semblait devoir l'occuper seul ? Comment n'avait-il pas désappris de prier, ce bandit si rude envers elle, si tendre pour un enfant, qu'il ne craint pas de compromettre le succès de son évasion, et s'arrêter en chemin afin de secourir un souffrant ?

— Oh ! il doit avoir du cœur, se disait la jeune fille. Qui sait ! Dieu m'a peut-être envoyée vers lui pour l'arracher à l'abîme ; cette tâche est peut-être aussi la rançon dont je dois payer ma faute. Il y aurait de la gloire à se dévouer à cette sainte mission ; il serait beau de purifier une telle âme et de la rendre au Seigneur.

Mauricette, se laissant ainsi emporter par la vivacité de son imagination, n'osait pas encore s'avouer que la répulsion n'existait plus et qu'un sentiment plus tendre l'attachait à cet homme qui après tout, était son mari. Un mari jeune et beau, vraiment ; courageux, il ne l'était pas moins ; car elle lui devait la vie. Et puis, à travers sa rudesse, que de générosité ! Il l'avait respectée !

La fille d'Honoré Fauvel en était là de ses réflexions lorsqu'à près un quart-d'heure d'absence, le bandit revint à l'endroit où il l'avait laissée ; il parut étonné de l'y retrouver.

— Quoi ! lui dit-il, vous êtes encore là ? Cependant il faut nous séparer, madame. Ensemble, nous risquerions trop d'être pris-

Oublions l'un et l'autre ce qui s'est passé ; nous ne nous connaissons pas ; tous deux nous sommes libres. Voici deux chemins ; choisissez celui qui vous convient le mieux, je prendrai l'autre.

—A ces mots,—coups terribles pour le cœur de Mauricette,—des larmes coulèrent de ses yeux et elle jeta un regard désolé sur les deux routes, qui se croisaient à l'endroit où elle avait attendu.

Dominique Sauvegrain prit la direction de ce regard pour une indication, et il dit :

—Soit ; si c'est par là que vous allez, alors voici mon chemin.

Sans autre adieu, il suivit le sentier qu'il avait adopté sur-le-champ. Mauricette, clouée par la stupeur à la même place, le regardait s'éloigner avec douleur ; il lui semblait qu'une partie de son cœur se détachait d'elle.

—Oh ! il se retournera peut-être, pensa-t-elle, il daignera m'adresser encore un regard. Qu'un seul geste m'encourage, moi qui suis seul au monde, moi qui suis unie à lui, et je vole vers lui, et je lui demande de l'accompagner partout où il ira, comme c'est mon devoir maintenant.

Vaine illusion, Sauvegrain marchait toujours.

Le chemin allait suivre un détour et descendre vers la campagne ; au moment de s'engager dans la déclivité du terrain, Sauvegrain s'arrêta et tourna la tête, comme pour regarder en arrière.

La jeune fille aussitôt se précipita vers lui, les mains tendues et la prière sur les lèvres.

Alors par un geste impérieux, Sauvegrain l'arrêta. Il tira de sa poche une pièce de monnaie, la seule qu'il possédât, et dit à Mauricette, en la lui jetant sur la poussière du chemin.

—Tenez, et que Dieu vous assiste.

Cela fait, il montra du doigt à la jeune fille la route qu'elle devait suivre, et disparut dans la profondeur du sentier.

X.

Les nations, aussi bien que les individus, ont leurs heures de sagesse et de folie. La France en était à cette époque extravagante où il n'y a plus rien de vrai que l'impossible. On ne vivait que d'imprévu, l'existence était un rêve, une fantasmagorie. Le théâtre, avec tout l'art du machiniste, n'offre pas plus de changements à la vue qu'on n'en rencontrait alors dans la vie réelle. L'or et l'argent seuls avaient encore du prix ; mais qu'ils changeaient vite de possesseurs ! Tel se réveillait laquais pour s'endormir grand seigneur. Le faquin que vous aviez bâtonné la veille

vous achetait le lendemain votre carosse, votre hôtel. Une fièvre générale donnait le transport à la nation. On ne croyait plus à rien parce que tout était possible. Law, après avoir possédé quatorze terres titrées, était en chemin déjà pour aller mourir de misère à Venise; mais l'impulsion qu'il avait donnée au pays durait encore. On ne jouait plus, il est vrai, sur la banque de la rue Quincampoix; mais au papier on avait de toute part substitué les cartes. Et, de fait, il était aussi sage de risquer sa fortune sur le lévrier du valet de pique et sur la pertuisanne d'Hector que sur les six milliards de la richesse fictive du Mississipi. Donc on jouait partout un jeu effroyable. Dans telle maison, le bénéfice sur la seule fourniture des cartes tenait lieu de gages aux valets, qui se partageaient jusqu'à trente mille livres par année. Là le jeu sans doute était à peu près loyal; mais il n'en était pas de même partout, et Paris comptait bon nombre de lieux de splendide ou de respectable apparence, ouverts à tout venant, aux aigrefins comme aux honnêtes bourgeois, aux raccolleurs aussi bien qu'aux brillants gentilshommes.

Parmi ces repaires se distinguaient l'hôtel de Transylvanie, l'hôtel de Ragotski, et surtout l'hôtel d'Anglade, où nous transportons le lecteur. Il était situé rue Neuve-des-Petits-Champs, non loin de celui de la Compagnie-des-Indes, et il avait pour chef, en ce moment, une certaine demoiselle de Montclar, à qui tout dernièrement son frère, — M. le baron, — était venu offrir le secours de son expérience avec l'autorité, non moins précieuse en pareil lieu, d'une force herculéenne rehaussée par un grand nom fièrement porté et par une belle mine forte imposante.

Le baron de Montclar n'habitait à Paris que depuis environ deux mois; il avait jusque-là vécu à l'étranger, disait mademoiselle sa sœur. Elle était si désireuse de le revoir, que lorsqu'elle apprit son retour en France, elle laissa en d'autres mains le soin et les intérêts de sa maison, puis partit pour le Havre où M. le baron venait de débarquer.

Au retour, comme le couple fraternel voyageait en poste, Mlle ou plutôt Mme de Montclar, car on l'appelait ainsi, fit arrêter son carosse, émue de compassion qu'elle se sentit pour une jeune fille qui pleurait assise sur le bord d'un fossé de la route.

Il y avait si longtemps que la désolée dont nous parlons ici ne s'était trouvée en face d'un regard charitable qu'elle avait volontiers confié tous ses malheurs à la belle et noble dame qui venait de descendre de voiture pour l'interroger sur la cause de ses larmes. Cependant, un scrupule la retint: elle craignit qu'on ne la soupçonnât de mensonge en disant toute la vérité; car il lui

paraissait impossible qu'on voulût croire à l'impitoyable constance du malheur qui, l'accompagnant partout, avait enfin si misérablement fixé sa destinée. Elle-même y croyait à peine. Aussi se garda-t-elle bien de parler de la Salpêtrière et de son mariage au Havre. La désolée dit seulement que fille d'un juge de Nantes, elle avait quitté furtivement, pour une faute légère, la maison paternelle ; qu'elle était venue à Paris pour y chercher son frère et que ne l'y ayant pas trouvé, elle le cherchait encore.

Mme de Montclar regardait Mauricette bien plus qu'elle ne l'écoutait. Elle parut bien frappée de cette beauté que le chagrin avait bien quelque peu altérée, mais qui ne demandait que du repos et des soins pour reprendre tout son éclat. Après que la fille eut fini de parler, cette dame la quitta un moment pour aller s'entretenir avec le baron qui, resté dans la voiture, lorgnait indifféremment Mauricette. Le frère et la sœur causèrent quelque temps avec vivacité. Le baron semblait, combattre les intentions de la dame, mais celle-ci tint bon et finit par l'emporter sur les répugnances que manifestait M. de Montclar.

Durant ce débat, Mauricette, qui connaissait le bon vouloir de Pune, devina l'opposition de l'autre, et, pour ne pas être l'objet d'un différend, même léger, entre les deux voyageurs, elle se disposait à continuer son chemin, quand la dame revint près d'elle.

— Mon enfant, dit-elle, ne pleurez plus, vous avez maintenant des protecteurs : mon frère, le baron de Montclar, veut bien s'intéresser à votre infortune, et je puis vous promettre qu'il m'aidera à la faire cesser. Vous allez monter en carrosse avec nous. C'est à Paris, chez nous, que nous voulons vous conduire. De là, vous écrirez à monsieur votre père ; le baron se chargera d'apostiller vos lettres et de les lui faire parvenir. Son intervention hâtera votre rentrée en grâce ; mais jusqu'à ce que vous ayez obtenu le pardon que nous solliciterons avec vous et pour vous, vous resterez sous ma garde ; vous serez mon amie, ma fille ; car il ne faut pas qu'une jolie enfant comme vous soit ainsi livrée à elle-même.

MICHEL MASSON.

(A continuer.)

ELOGE FUNEBRE DE MONSIEUR GUIGUES,

ÉVÊQUE D'OTTAWA.

PRONONCÉ PAR M. JOSEPH TASSÉ, DANS LA SÉANCE DE L'INSTITUT
CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA, DU 18 FÉVRIER 1874.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Le huit février dernier est une date qui fera longtemps époque dans les annales de cette ville et de ce diocèse. Ce jour là, s'est éteint au milieu de nos pleurs, au milieu de nos regrets universels, celui qui, pendant vingt-cinq ans, fut non seulement notre premier pasteur, mais le père aimé et vigilant de toute la famille catholique confiée à ses soins. Ce jour là, nous a été ravi le principal fondateur de toutes nos bonnes œuvres, de toutes nos institutions religieuses ou de charité, nées comme par enchantement sous sa féconde impulsion.

Oui, lorsque le glas funèbre nous annonçait que notre vénérable évêque n'était plus, la consternation fut générale. Le cruel coup qui nous frappait n'était pas inattendu, mais nous sommes ainsi faits, que nous aimons à espérer contre l'espérance même et à nous flatter de vaines illusions, tant que la mort, suspendue sur l'objet de notre affection, ne nous a pas démontré que ni nos prières ni nos larmes ne peuvent la fléchir. Aussi la douleur publique ne tarda pas à se traduire de la manière la plus spontanée et la plus touchante. Et pendant les trois jours que la dépouille mortelle de notre regretté pasteur fut exposée aux yeux des fidèles, nous fûmes témoins du plus émouvant spectacle. Des flots de peuple, accourus de tous les coins du diocèse, assiégèrent sans cesse le palais épiscopal pour venir contempler une dernière fois

les traits aimés de leur évêque, qui avait su conquérir une si large place dans leur estime et leur respect. Et lorsqu'il fallut rendre à la terre ses restes mortels, quelle imposante manifestation quelles belles cérémonies empreintes de tant de deuil et de solennité, dont le souvenir ne s'effacera jamais de nos esprits ! Toute cette population attristée, toute cette pompe funèbre, toute cette musique plaintive, qui semblait avoir des larmes dans la voix, ne disaient-elles pas éloquemment combien étaient profonds et vrais les regrets qui accompagnaient notre bien-aimé prélat à sa dernière demeure ? Le concours de tant de princes de l'église, de tous les prêtres du diocèse, venant rendre leurs derniers devoirs à leur chef, de tant de milliers de personnes, de tout rang, de toute nationalité, réunis dans l'unité de la même tristesse, n'en était-il pas un autre éclatant témoignage ?

Il est facile, Mesdames et Messieurs, de se rendre compte de la vivacité de nos regrets lorsqu'on a pu suivre et étudier un peu attentivement la longue et belle carrière si précieuse à Dieu, si utile à la religion, si utile à la patrie, qui vient de se fermer pour toujours. Des voix plus éloquantes et plus autorisées nous en ont déjà retracé les faits les plus importants ; mais on me permettra peut-être, au nom de l'Institut Canadien Français, de déposer quelques fleurs sur cette tombe encore à peine fermée, et de m'unir au concert de louanges, qui s'élève de toutes parts, pour exalter les vertus de celui que nous pleurons tous.

Monseigneur Guigues, né à Gap, en France, le 28 août 1805, de parents chrétiens, reçut de bonne heure une pieuse et solide éducation, puis fit le sacrifice de sa vie qu'il voulut consacrer toute entière au Seigneur. Pour rendre ce sacrifice plus méritoire, il entra dans la Congrégation des P.P. Oblats, qui, fondée depuis quelques années seulement par l'illustre Mgr. de Mazenod, commençait déjà à produire les fruits les plus abondants pour la religion. Parvenu en peu de temps au premier rang dans son ordre par ses vertus, son zèle et ses lumières, on lui donna pour mission de quitter le théâtre de ses travaux apostoliques et de se rendre au Canada, où la petite et généreuse phalange de disciples de Mgr. de Mazenod, qui l'y avaient précédés, avait reçu un accueil si bienveillant et si empressé. Mgr. Guigues n'hésita pas un seul instant d'obéir à la voix de ses supérieurs. Non content d'avoir fait le sacrifice de sa jeunesse, des plaisirs, des succès, auxquels il avait droit d'aspirer dans le monde, il voulut encore rendre ce sacrifice doublement amer, en s'arrachant pour toujours à sa famille, à ses amis, à son clocher natal, et à sa patrie, cette belle France, si chère, à tant de titres, au cœur de l'exilé.

Arrivé dans ce pays en 1844, Mgr. Guigues dut accepter les honneurs du commandement, et il fut nommé supérieur et visiteur perpétuel des P.P. Oblats. Quelques années après, le Souverain Pontife le nommait évêque, le 9 juillet 1847, et si profonde que fut son humilité, il dut encore s'incliner devant l'autorité qui fut toujours sacrée pour lui. Comme le lui écrivait plus tard son ami de jeunesse, Mgr. Guibert, archevêque de Paris, Dieu sait qu'il n'ambitionna pas les honneurs de l'épiscopat, mais qu'ils lui furent imposés.

L'année suivante, le nouveau dignitaire était sacré évêque de Bytown, le 30 juillet 1848, et il commençait sans délai la grande œuvre dont il s'était chargé. Ceux-là seuls qui savent ce qu'était le diocèse d'Ottawa à cette époque primitive, peuvent se rendre compte des obstacles que Mgr. Guigues avait à surmonter. La civilisation n'avait pas encore pénétré dans la plus grande partie de la région qui nous environne, la forêt s'étendait presque partout, les voies de communications n'étaient guère ouvertes, la capitale ne comprenait qu'un petit nombre d'habitations, et la ville de Hull n'existait pas. La population du diocèse était surtout flottante et se composait en grande partie de gens des chantiers, dont la réputation laissait à désirer sous tous les rapports. Le troupeau confié à la garde de son nouveau pasteur, était dispersé dans un immense rayon, et l'on comptait à peine cinq prêtres pour subvenir à ses besoins spirituels. Ces courageux apôtres, toujours sur la brèche, semblaient infatigables et devaient pour ainsi dire se multiplier et se charger de plusieurs missions souvent très éloignées l'une de l'autre. Nous pouvons avoir une idée de leur zèle par le fait que le Rév. P. Dandurand, le digne et dévoué collaborateur de notre regretté prélat, fut pendant plusieurs années chargé de la desserte de cette ville et des nombreux cantons qui commençaient à naître dans les comtés avoisinants.

Est-il besoin d'ajouter que Monseigneur Guigues arrivait ici, pauvre, sans ressources, se confiant pour faire fructifier la bonne semence de la foi en Celui seul qui a dit : *Allez et enseignez*. Mais le nouvel évêque était l'un des plus intrépides disciples de Mgr. de Mazenod, et le Père Oblat est avant tout un homme de dévouement, se contentant de peu, à la hauteur de toutes les épreuves et de tous les sacrifices. Le Père Oblat est un homme qui saura au besoin renoncer à tous les charmes de la société des hommes, s'exiler dans les bois, se faire sauvage avec les sauvages, s'exposer à toutes les privations, coucher souvent à la belle étoile, faire de longues marches, pour aller agrandir le royaume de Dieu et le domaine de la civilisation. Le Père Oblat est l'un de ces hommes

à la parole ardente, au cœur de feu, au zèle inaltérable, qui ont laissé des monuments de leurs labeurs évangéliques depuis les côtes glacées du Labrador jusque sur les rives du Pacifique, continuant avec un admirable dévouement l'œuvre sublime des Brébœuf, des Lalemant et des Bressani.

Aussi si l'église place de temps à autre une mitre sur la tête d'un Oblat, et triomphe de l'humilité qui lui fait fuir les honneurs, c'est non seulement parce qu'elle sera noblement portée, mais parcequ'elle a besoin d'un serviteur éprouvé, capable de résister à des difficultés exceptionnelles comme de les vaincre. N'est-ce pas un fait digne de mention que tous les évêques du Canada, qui appartiennent à la Congrégation des Oblats, ont tous été placés aux avant-postes de la civilisation, de même que l'on confie aux plus vaillants soldats d'une armée les situations les plus périlleuses et les plus importantes. Tels sont par exemple Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface ; Mgr. Grandin, évêque de St. Albert ; Mgr. Faraud, évêque du Mackenzie ; Mgr. Clut, son coadjuteur ; Mgr. d'Herbomez, évêque de la Colombie Britannique, dont le zèle sans bornes, comme les plaines au milieu desquelles il s'exerce, rejailit avec tant d'éclat sur l'ordre qui a pu produire de pareils apôtres.

Oui, Monseigneur Guigues sut se mettre à l'œuvre en véritable Oblat, et les témoins de son apostolat seuls savent ce qu'il lui fallut de courage, de persévérance et de talent d'administration, pour faire face aux incroyables difficultés qui allaient l'assiéger. Il lui fallut avant tout s'entourer d'un plus grand nombre de lévites, car la civilisation commençant à envahir un peu partout la vallée de l'Outaouais, les besoins religieux devinrent en peu de temps nombreux et pressants. Le nombre de ses ouvriers évangéliques suffisant à peine à la province de Québec, Mgr. Guigues dut porter ses regards ailleurs, et à son appel, de courageux prêtres de France surent dire adieu à leur famille, à leur patrie, pour venir planter le drapeau de la foi au milieu de nos solitudes. La famine ou la persécution ayant chassé sur nos rives un noyau considérable de population irlandaise, des prêtres de dévouement, comme sait en produire la Verte Erin, laissèrent également, sur les instances de Mgr. Guigues, leur malheureux pays, pour venir raviver la foi de leurs compatriotes émigrés au Canada.

La présence de ces nouveaux soldats de la vérité ne contribua pas peu à grossir le courant de l'émigration, qui déjà affluait sur les deux rives de l'Outaouais. Car le canadien comme l'irlandais n'abandonnent presque toujours les lieux qui leur sont chers que pour se transplanter là où ils pourront retrouver le clocher du village natal. Il leur faut avant tout la présence du prêtre qui deviendra

leur meilleur ami, leur guide spirituel, leur soutien au milieu de l'adversité, et qui, après avoir béni leur entrée en ce monde, les assistera dans leur passage à une autre vie.

C'est ce que sut comprendre Mgr. Guigues, et, sous son impulsion, les prêtres non seulement suivirent le courant colonisateur, qui a aujourd'hui accompli tant de merveilles, mais même le devancèrent. C'est ainsi que l'on vit les Pères Oblats, ces intrépides éclaireurs de la civilisation, s'établir à Notre Dame du Désert à cent milles de cette ville, bien avant les pionniers qui allèrent plus tard y exploiter les richesses du sol : de même on avait vu, bien des années auparavant, des prêtres zélés comme les DeBellefeuille, les Dupuy et les Bourassa, fonder la mission du Témiscaming, à trois cents milles de la capitale, bien avant que la cognée du bûcheron ait abattu le premier de ses arbres géants.

Tant de généreux efforts pour implanter la foi dans cette partie du pays, ne devaient pas rester inutiles, et en peu d'années ils produisaient des fruits précieux, dont nous pouvons aujourd'hui apprécier toute l'importance. En peu d'années, l'humble germe déposé dans ce sol fécond devenait un grand arbre qui, en multipliant ses vigoureuses racines, répand aujourd'hui son ombre bienfaisante sur tout ce vaste diocèse. En peu d'années, l'œuvre des chantiers faisait de rapides progrès et régénérait moralement les milliers de robustes jeunes gens qui passent l'hiver dans la forêt. En peu d'années se formaient une à une ces jeunes et florissantes paroisses, dont plusieurs rivalisent déjà avec les paroisses les plus anciennes et les plus prospères du Bas-Canada. En peu d'années surgissaient ces importantes institutions de tout genre, trop longues à énumérer, qui ont si puissamment contribué à affermir notre religion comme notre nationalité. En peu d'années s'élevaient ces magnifiques temples, dont les clochers élancés brillent sur tout le plateau des Laurentides, et proclament bien haut la foi de nos populations.

Comme les progrès religieux de ce diocèse ont été rapides et surprenants ! En 1848, cinq ouvriers évangéliques à peine travaillaient dans la vigne du Seigneur, et on en compte maintenant soixante-quinze. Quelques modestes chapelles s'élevaient alors çà et là, et plus de cent-quinze églises suffirent à peine aujourd'hui aux besoins du culte. Nous étions à peine cinq mille catholiques et aujourd'hui nous sommes plus de soixante-quinze mille. Quelle éloquence dans ces chiffres !

A qui revient avant tout le mérite de ce développement prodigieux de la foi ? On ne saurait en refuser la plus large part à celui qui, pendant vingt-cinq ans, consacra tous ses efforts à créer pour

ainsi dire ce diocèse et à activer le grand mouvement religieux dont il a été le théâtre.

Parlerai-je maintenant de la part considérable qu'a prise Mgr. Guigues dans l'établissement de notre superbe collège, dans la fondation des œuvres des Sœurs de la Charité, multipliées dans ce diocèse, des Sœurs de la Congrégation et du Bon Pasteur, dans la fondation des écoles de la doctrine chrétienne, de notre orphelinat, de nos maisons de refuge pour les infirmes et les vieillards, et de tant d'autres monuments de son zèle et de sa charité évangélique ? Cet examen serait bien de nature à rendre encore plus chère la mémoire de Mgr. Guigues, et à ajouter de nouveaux rayons à sa couronne, mais elle demanderait trop de développements.

Je résumerai les considérations auxquelles il pourrait donner lieu, en affirmant qu'il n'est peut-être pas une institution catholique de cette ville, qui n'ait été fondée sous ses auspices immédiats ou n'ait été constamment l'objet de sa plus vive sollicitude. Il comprenait que nos institutions sont les colonnes du temple de la foi comme de la nationalité, et il s'efforçait constamment de les établir sur des bases larges et durables. Il savait faire converger leur action vers un grand but commun, et s'il a pu exprimer un regret en abandonnant pour toujours la houlette du pasteur, il était inspiré par l'idée de se séparer des institutions qui, jeunes encore, avaient besoin pour se développer de son souffle puissant. Comme l'a si bien dit Lacordaire : " S'il y a dans une grande âme unie au monde un besoin d'achever le monument qu'elle a conçu et qui doit porter son nom, il y a dans une grande âme unie à Dieu le besoin d'achever l'œuvre qu'elle a commencé pour l'ici et où elle pense cacher son nom sous le sien."

Après avoir esquissé si rapidement les services éminents qu'a rendus Mgr. Guigues à la religion dans ce diocèse, permettez-moi de vous dire brièvement ce que nous, canadiens-français, devons particulièrement à sa mémoire. J'affirmerai tout d'abord que la nationalité canadienne perd en notre regretté prélat, l'un de ses meilleurs amis, l'un de ses défenseurs les plus éclairés. Français de cœur comme l'était Mgr. Guigues, heureux de retrouver sur nos rives lointaines une nouvelle France, imbuë du sentiment chrétien, pleine de nobles et chevaleresques aspirations, invinciblement attachée à ses traditions religieuses et nationales, on conçoit qu'il ait manifesté un intérêt particulier à ceux de ses ouailles qui avaient avec lui une commune origine. Aussi travailla-t-il sans relâche à fortifier l'élément national dans cette région en attirant de nouveaux colons obligés d'abandonner leurs terres épuisées du Bas-Canada. Il contribuait ainsi à refouler ce terrible courant de

l'émigration, qui nous a déjà tant affaibli en emportant de l'autre côté de la frontière plus de six cents mille compatriotes qui ne reprendront probablement jamais le chemin de la patrie.

Dans ses longues visites pastorales, fructueuses sous tant d'autres rapports, il ne manquait jamais d'encourager la colonisation de cette fertile région, prenant même la peine d'aller voir les colons, de leur donner des conseils pleins d'utilité pratique, et de les exhorter vivement à s'emparer du sol et à s'y attacher. Combien de fois ne l'avons-nous pas entendu nous faire part ici même de ses observations sur le progrès de notre race, sur son accroissement de prospérité, et sur l'avenir brillant qui lui est réservé ?

Monseigneur Guigues n'était pas de ceux qui désespèrent des destinées du peuple canadien, et croient à son absorption prochaine par les races qui nous entourent. Non, disait-il, une nationalité qui a survécu à de pareilles épreuves, une nationalité qui a grandi d'une manière si étonnante au milieu des plus grandes difficultés, n'est pas destinée à périr et ne peut périr, surtout tant qu'elle sera franchement catholique. En conservant sa foi, elle conservera sa langue, et l'histoire de tous les peuples est là pour prouver l'indissoluble union de la religion et de la patrie.

Avec des sentiments aussi profondément français, on comprend le vif intérêt que portait Mgr. Guigues à une société aussi véritablement nationale que la nôtre, à une société qui a pour but de travailler à la conservation de notre langue, et à la création d'une littérature canadienne franchement alliée à la religion. Aussi, depuis plusieurs années surtout, ne manquait-il jamais de nous honorer de sa présence à l'ouverture et à la clôture de nos séances publiques, et avec quelle effusion, quelle élévation d'idées, et j'ajouterai, quelle verve, ne savait-il pas nous encourager à persévérer dans la grande œuvre que nous poursuivons ?

La dernière fois qu'il nous adressa quelques unes de ces paroles simples et élevées, solides et touchantes, dont il avait le secret, c'était à l'ouverture de notre cours, au mois de décembre dernier. Souffrant et épuisé par la maladie qui devait l'emporter si tôt, il m'avait prévenu la veille qu'il ne pourrait probablement, à son grand regret, assister à notre soirée d'inauguration. Mais le lendemain, se rappelant mes vives instances, et n'écoutant que la voix du dévouement, il faisait un suprême effort, et nous avions encore le bonheur de le compter au milieu de nous, où il se sentait heureux comme un père tendrement aimé au sein de sa famille. C'était hélas ! pour la dernière fois, et nous le pressentions tous.

Ah ! oui, il n'est plus, notre regretté patron ; mais, membres de l'Institut Canadien-Français, rappelons-nous toujours l'affection

qu'il nous porta, rappelons-nous toujours ses vertus et les nobles enseignements dont les murs de cette salle semblent encore répéter l'écho. Nous rendrons ainsi notre société forte, et prospère, nous la rendrons digne de sa belle et patriotique mission.

J'ai parlé de Mgr. Guigues comme Oblat. Eh bien, il ne voulut jamais se séparer de son ordre qui lui fut toujours cher, et, dédaigneux de toute pompe, de tout faste, il vécut et mourut en véritable religieux. Esprit perspicace, éminemment calculateur, possédant à un haut degré le talent des affaires, il avait su, par une sage administration, acquérir beaucoup de biens ; mais, se refusant tout à lui-même, il sut toujours en faire bénéficier l'église, qu'il avait trouvée dans un état de dénûment complet, comme tant d'institutions qui, sans ses avances pécuniaires, seraient encore à naître.

Il combattit jusqu'à la fin le bon combat, se refusant tout repos, faisant face à ses nombreuses occupations, dérochant au besoin des heures au sommeil pour prier et étudier, sachant se montrer conciliant et ferme dans l'occasion, entretenant d'agréables rapports avec tout le monde, édifiant son clergé par ses vertus, l'austérité de sa vie et sa simplicité de manières ; bref, marchant d'un pas assuré dans la voie de la religion et de l'honneur. Il sut non seulement supporter courageusement la maladie qui le minait lentement, mais il en dissimula jusqu'à la fin les douleurs aiguës à ceux qui lui prodiguèrent leurs derniers soins. Aussi put-il voir arriver tranquillement le glaive qui allait l'immoler, et lorsque, après nous avoir bénis de sa main tremblante, comme autrefois Jacob bénissant ses enfants, il rendit son âme immortelle à Dieu, dimanche soir, le huit février dernier, tous les témoins de sa mort édifiante purent se dire en toute confiance que leur vénérable évêque était allé jouir de l'éternel repos.

J'ai à peine, Mesdames et Messieurs, tracé un rapide aperçu de la vie de Mgr. Guigues, esquissé quelques traits de cette grande figure, et cependant cet éloge incomplet ne démontre-t-il pas surabondamment que l'église vient de perdre l'un de ses plus dévoués apôtres ; la nationalité canadienne, l'un de ses plus fermes appuis ; le diocèse d'Ottawa, son véritable fondateur ; l'épiscopat, l'un de ses membres les plus distingués ; la Congrégation des Oblats, celui dont il était l'honneur et la gloire ; et nous tous, un père, un guide affectueux, sûr et fidèle.

On vient de prendre l'initiative d'un projet pour élever un magnifique monument à sa mémoire. Ce mouvement, inspiré par un noble sentiment de reconnaissance, malheureusement trop rare dans notre pays, où le culte de nos grands hommes n'est pas assez en honneur, mérite de réussir et réussira certainement. Car, tous

les catholiques seront heureux de pouvoir fournir une pierre au tombeau de leur évêque. Mais je doute que le marbre qu'on va lui élever dure aussi longtemps que son souvenir dans le cœur des catholiques de ce diocèse.

La vie si bien et si noblement remplie de Mgr. Guigues, Mesdames et Messieurs, est un nouvel exemple des services éminents qu'a rendus l'épiscopat canadien à notre peuple en toutes circonstances. Nos évêques ont toujours compris que les intérêts de l'église étaient ceux de la patrie, et nous les avons suivis comme des guides éprouvés au milieu des phases les plus difficiles et les plus orageuses qu'une nation puisse traverser. S'ils ont bien mérité de l'église par leur inaltérable dévouement à sa cause, ils ont également bien mérité de notre nationalité. Si nous devons à leur courage et à leur invincible fermeté les libertés religieuses que tant d'autres peuples nous envient, nous leur devons aussi dans une grande mesure nos libertés civiles et politiques : noble apanage d'un peuple véritablement libre. S'ils figurent dans notre histoire comme des princes de l'église, éminents par leurs vertus et leurs lumières, ils s'y montrent encore grands citoyens, donnant un nouveau témoignage à cette vérité, trop méconnue dans notre siècle, que le véritable patriotisme se puise et s'alimente aux eaux vives de la foi. Tels ont été les Laval, les Plessis, les Lartigue, et tant d'autres, dont Mgr. Guigues a continué pendant un quart de siècle les nobles traditions.

Continuons donc, Mesdames et Messieurs, de respecter nos évêques, continuons de nous ranger autour d'eux en phalanges serrées, continuons de nous montrer dociles à leurs enseignements. Défions-nous de ceux qui voudraient affaiblir leur influence comme leur autorité : ceux là ne sont pas plus des fils dévoués de l'église qu'ils ne sont des amis de notre nationalité. Défions-nous de leurs dangereuses théories, car elles produiraient ces terribles conséquences qui se font sentir chez tous les peuples où l'influence bienfaisante du clergé a disparu.

En restant fidèles aux préceptes de nos évêques, nous demeurerons attachés aux seuls principes qui font la force et la grandeur des nations, et nous pourrions nous tenir à l'abri des tempêtes qui ébranlent les sociétés modernes, balayent les trônes et menacent l'autel. Nous conserverons cette sève et cette vitalité qui font l'étonnement de nos ennemis comme l'admiration du monde, et nous continuerons à donner en plein dix-neuvième siècle, le rare et consolant spectacle d'une jeune société vigoureusement constituée, remplie d'un esprit tout chrétien, et marchant d'un pas ferme vers un glorieux avenir.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE.

Dans les chroniques de la Nouvelle-France, il est parlé de deux endroits, l'un la *Potherie*, et l'autre, le *Cap-à-l'Arbre*, situés entre Québec et les Trois-Rivières. Rien de précis ne nous est parvenu, touchant le site de ces deux localités.

A l'aide de quelques notes trouvées en divers lieux, et que je vais rapprocher, il sera peut-être possible de déterminer ces deux points. L'histoire plait, de quelque manière qu'elle soit écrite, a dit un ancien.

LA POTHERIE.

Ce nom rappelle celui de l'un des premiers seigneurs qui travaillèrent efficacement à coloniser le domaine de la Nouvelle-France.

Jacques le Neuf de la Potherie, arrivé en 1636, était porteur d'un privilège de la Compagnie des Cent-Associés, en date du 15 janvier de la même année, lui accordant une lieue et demie de terre le long du fleuve Saint-Laurent sur trois lieues de profondeur. Onze ans après, le 16 Avril 1647, par le titre qui lui fut donné, confirmant le privilège de 1636, on voit que M. de la Potherie avait (de 1636 à 1647) cultivé et fait valoir ces terres, qui étaient situées entre "le ruisseau de la Roche et le Cap du Sault" rive nord du fleuve ;—c'est la seigneurie, plus tard baronnie de Portneuf. Voilà donc, entre 1636 et 1647, un commencement d'habitation en cet endroit.

Le 8 avril 1647, le *Journal des Jésuites* dit que des Algonquins, qui étaient descendus des Trois-Rivières à Québec pour engager le gouverneur-général à déclarer la guerre aux Iroquois, s'en retournèrent, mais "n'allèrent que jusqu'à la Potherie." Le 17 août suivant, le même *Journal* enrégistre "la nouvelle de la prise de

6 ou 7 Algonquins par les Iroquois à la Poterie." Le 30 juin 1651, même source: "Un Algonquin pris par les Iroquois vers la Potherie. Il allait aux Trois-Rivières."

Ce que l'on appelait la Poterie était évidemment un lieu situé entre les Trois-Rivières et Québec. Or, M. de la Potherie, gouverneur des Trois-Rivières, l'un des hommes les plus remuants de cette époque, possédait, comme on l'a vu, la seigneurie qui a pris plus tard le nom de Portneuf après le mariage de sa fille avec M. Robineau de Bécancourt lequel fit ériger la seigneurie en baronnie sous le nom de Portneuf. On peut, en toute certitude, prendre ce terme "la Poterie" pour la désignation des terres de Portneuf, d'autant plus que les concessions faites antérieurement à 1647 entre Québec et les Trois-Rivières ne nous permettent pas de supposer que l'on put donner à aucune d'elles le nom de la Poterie, si ce n'est à celle de M. de la Potherie, à Portneuf.

Poursuivons.

En 1668, à Québec, se mariaient, le même jour, Michel Goron avec Marguerite Robineau, Gilles Masson avec Jeanne-Marie Gaultier, Pierre Tousignant avec Marie-Madeleine Philippe. Tous trois sont désignés comme "habitants de la Potherie."

Marguerite Robineau n'est pas citée comme parente de M. René Robineau de Bécancour qui avait épousé en 1652, l'une des filles de M. de la Potherie; cependant elle était, comme lui, de la ville de Paris, et son mariage avec un colon de "la Potherie" seize ans après, alors que M. Robineau avait sans doute des intérêts dans l'administration de la seigneurie de son beau-père, paraît confirmer la croyance à une parenté entre eux.

Au recensement de 1681, en remontant le fleuve, on passe un endroit, marqué "Portneuf," ensuite l'établissement de M. de Chavigny, puis on rencontre "Saint Charles des Roches" qui paraît être l'ancienne place de la Potherie ou "ruisseau de la Roche." Le deuxième habitant que l'on y voit est Gilles Masson, âgé de 48 ans, sa femme Marie-Jeanne.....(Gaultier) 42 ans, avec trois enfants dont l'ainé a 12 ans. Trois terres plus haut, il y a Michel Goron, 45 ans, sa femme Marguerite Robineau, 40 ans, avec trois enfants dont l'ainé a 11 ans.

Entre 1647 et 1681, il me semble que voici assez de preuves pour soutenir que la *Potherie* était située dans le haut de la seigneurie de Portneuf, ou au bas de celle des Grondines.

Sur ce point, l'Histoire se montre indécise, mais je crois que l'on n'a pas encore groupé ensemble les notes ci-dessus qui jettent un jour nouveau sur le débat.

Mais en 1681, qu'était devenu le troisième colon que nous avons vu se marier en 1668? Il avait traversé le fleuve, c'est ce que montre encore le même recensement : Le troisième habitant du haut de la seigneurie de Lotbinière, était Pierre Toussignan, âgé de 40 ans, sa femme Madeleine Philippe, 30 ans, avec cinq enfants dont l'aîné, 10 ans. Plus tard, en 1686, on voit que M. de Lotbinière lui concéda quatre arpents de terre sur trente.

Ce qu'avait fait Tousignant fut imité, après 1681, par Masson et Goron. Ces trois habitants de la Potherie allèrent donc établir leurs familles sur l'autre rive du fleuve : Tousignant à Lotbinière, Goron—à St. Jean Deschaillons, et Masson à Saint-Pierre-les-Becquets. Avec eux nous allons traverser le fleuve. Ce sera l'occasion de nous mettre à la recherche du "Cap-à-l'Arbre."

LE CAP-A-L'ARBRE.

Une note mise au bas de la page 65 du *Journal des Jésuites* par MM. les abbés Laverdière et Casgrain, dit que le Cap-à-l'Arbre est le même que "le Platon, appelé, du temps de Champlain, la pointe Sainte-Croix." Les sources de renseignements ne sont pas indiquées.

Interrogé par un ami ¹ sur la situation exacte de la Potherie et du Cap-à-l'Arbre, M. Laverdière a répondu qu'en définitif il n'en était pas certain. En attendant des preuves positives, voyons ce qui peut nous éclairer.

Une fillé de Michel Goron,—Marie-Françoise,—épousa en 1689 Robert Ouy ou Houy dit Saint-Laurent, soldat de la compagnie de M. des Bergères.

A cette époque, Michel Goron habitait "la seigneurie de l'Eschaillon," concédée depuis 1674 à M. Pierre de Saint-Ours ; deux lieues de front à commencer quatre arpents au-dessous de la petite rivière Duchesne. Cette rivière, le seul cours d'eau de la seigneurie de Deschaillons, traverse diagonalement les terres et se jette dans le fleuve un peu au-dessous du "cap à la Roche."

La grande carte cadastrale (manuscrite) dont copie se voit à Ottawa, portant la date de 1693—1709 indique parfaitement le *Platon* situé au bas de la seigneurie de Lotbinière ; en remontant le fleuve on arrive à la seigneurie voisine, celle de Deschaillons, qui commence trois lieues et demie, à peu près, plus haut que le Platon.

¹ H. G. Malhiot, député des Trois-Rivières, qui m'a passé ses notes là-dessus.

Dès la deuxième terre de Deschaillons, on rencontre Michel Goron ; à la troisième il y a une rivière ou gros ruisseau sans nom, c'est la petite rivière Duchesne. Après cela, on compte six terres et l'on trouve celle de Robert Ouy. En remontant toujours, on passe quatorze terres avant d'atteindre la seigneurie de Levrard.

En face de la terre de Robert Ouy, sur l'autre côté du Saint-Laurent, sont la troisième et la quatrième terres du haut des Groudines.

La liste des noms d'habitants que porte la carte, servira de complément à l'explication :

La première terre est en blanc. Ensuite viennent : Michel Goron, un blanc avec l'embouchure de la rivière, François Goron, J. De-nevert,—Mailloux,—Beudet,—Bérubé,—un blanc, Robert Ouy, D. Garon,—Lebœuf,—Chesne,—Masson,—Mailhou (Mailhot ? qui était parent de Goron), un blanc,—Lebœuf, un blanc,—Pineau (dit Laperle),—Laverdure, un blanc,—Pineau,—Tousignan,—Tousignan.

Robert Ouy mourut en 1702. Son fils, Robert, avait épousé Marguerite Gariépy. Devenu veuf, il contracta un second mariage avec Louise Pilote, en 1729. A ce propos, on le désigne comme habitant " du Cap-à-l'Arbre, paroisse de Lotbinière." N'oublions pas que la seigneurie de l'Echaillon était alors comprise dans la paroisse de Lotbinière ; elle était souvent appelée " le petit Saint-Ours."

La terre des Ouys était donc au Cap-à-l'Arbre, ou un peu plus bas, ou un peu plus haut.

Si on rapproche ce renseignement de la carte cadastrale déjà citée et de la situation bien connue du cap à la Roche ainsi nommé aujourd'hui, on se convaincra que le cap à l'Arbre et le cap à la Roche sont un seul et même site.

UN SQUATTER.

Des trois colons de la *Potherie* mariés en 1668, l'un Tousignan, était allé s'établir à Lotbinière avant 1681 ; le deuxième, Goron, à Deschaillons avant 1689, et le troisième, Masson, fit des établissements à Levrard, vers 1700.

La carte cadastrale cite des terres portant ces noms dans chacune de ces seigneuries.

Gilles Masson, le plus hardi des trois, a laissé son nom dans l'histoire. Non content de se faire colon, il a voulu répandre la colonisation autour de lui, et à défaut de patente officielle, il s'est arrogé le droit de faire graviter autour de lui les disciples qu'i

formait et à qui il distribuait les terres du roi de France. C'est un type de *Squatter* primitif qu'il n'est pas sans intérêt d'étudier.

Les terres de Saint-Pierre, concédées, en 1672, à Romain Becquet, notaire, avaient été fort négligées du vivant du concessionnaire lequel vivait à Québec. Après sa mort, qui eut lieu en 1682, on s'occupa de cette propriété, qui n'avait point été mise en valeur. Le recensement de 1681 ne mentionne aucun habitant à Saint-Pierre. Par une ordonnance du 12 mars 1683, Romain Becquet fut déclaré déchu de son droit, mais le 27 avril suivant, un nouveau titre de concession accorda ces terres à Marie-Louise et à Catherine-Angélique, ses filles, âgées respectivement de cinq et de trois ans, sur promesse par leurs tuteurs et parents (famille Pellerin) d'y faire commencer de suite des travaux de défrichement. Ce titre établit que les appellations du juge de la seigneurie ressortiront par devant le lieutenant-général de Québec ; on ne peut voir en cela qu'une faveur accordée aux familles Becquet et Pellerin qui habitaient Québec. Saint-Pierre était à proximité des Trois-Rivières et a toujours été compris dans les seigneuries du gouvernement de ce nom.

En 1703. Louis Levrard, maître-canonnier à Québec, ayant épousé, à Montréal, Catherine-Angélique Becquet, l'une des filles ci-dessus, s'occupa de coloniser les terres dont il devenait ainsi héritier,—mais il avait été devancé dans ce projet par Gilles Masson, suivi de quelques autres. A partir de 1705, Levrard donna nombre de terres, notamment à des gens de Champlain et de Batisca-

La carte cadastrale déjà citée (1693-1709) nous fournit les noms des concessionnaires de la seigneurie de Levrard. Partons de la limite de Saint-Jean-Deschaillons : la veuve Proteau, Jacques Vien, Masson,—Laperle,—Ricard,—Clément,—Adam,—Saint-Mary,—Proteau,—Gendron,—Galarno,—un blanc,—Gaillou,—Trottier.—Moreau, un blanc,—Granier,—Frigon,—Frigon,—Laverdure.— Ensuite vient Gentilly.

Gilles Masson et sa femme, Marie-Jeanne Gaultier, avaient cru devoir s'établir sur ces terres, vers 1700, alors qu'elles étaient comme abandonnées par leurs propriétaires véritables. Entrant mieux que ces derniers dans l'esprit du gouvernement en ce qui touchait l'octroi des terres nouvelles, Masson alla jusqu'à attirer autour de lui des colons de la rive nord auxquels il concéda divers endroits pour leur établissement. L'une de ces concessions, faite à son propre fils, Pierre Masson, fut révoquée, en 1703, sur les instances du sieur Levrard, qui se sentait mal à l'aise devant cet envahissement.

Masson paraît avoir été très en faveur auprès des gens qu'il avait

attirés là. L'intervention tardive du propriétaire légitime de la seigneurie, loin de leur faire plaisir, semble les avoir fort effarouchés.

Quelques années plus tard, en 1717, Levrard, s'apercevant que les titres de concessions restaient sans effet, se mit en devoir de construire un moulin,—sur ce que les concessionnaires lui représentaient, dit-il, qu'ils n'attendaient que cela pour occuper leurs terres. Il choisit le lieu qui lui sembla le plus convenable pour cet objet, c'était la terre de—Massicot et de François Duclos dit Carignan, sur laquelle il n'y avait aucun défrichement d'opéré. La dépense s'éleva à plus de quinze mille francs, mais le résultat ne répondit point à l'attente du seigneur et il se trouva ruiné, faute par les concessionnaires d'habiter les terres, où ils pillaient tout de même le bois sans s'occuper d'y faire de la culture.

Les procès de M. Levrard et des censitaires se répètent à chaque instant. ¹ En 1721, une *ordonnance* règle la difficulté survenue entre lui et le curé de Batiscan. Le sieur Levrard soutient "qu'il aurait été concédé, par feu Gilles Masson, ² à feu Joseph Moreau ³ une terre de six arpents de front en bois debout, sur la dite seigneurie de Saint-Pierre, laquelle terre a été depuis vendue par la veuve du dit Moreau au sieur Lefèvre, curé de Batiscan, pour la somme de quatre-vingts livres; que comme cette terre se trouve directement sur le ruisseau duquel il a été obligé de se servir pour bâtir un moulin à eau, n'ayant pu trouver d'autre lieu dans toute l'étendue de sa seigneurie, lequel ruisseau se trouve composé de plusieurs sources, lesquelles infailliblement tariraient si l'on permettait de faire aucun désert sur cette terre, laquelle est encore en bois debout telle qu'elle était il y a douze à treize années qu'elle fut concédée; et qu'attendu que le dit sieur Lefèvre se met en devoir de faire abattre du bois sur la dite terre, ce qui par la suite ferait un tort très considérable à la dite seigneurie, en ce que le moulin qui en est le plus grand bien empêcherait les habitants qui y ont des concessions d'y rester, et ceux qui voudraient en prendre d'autres de venir s'y établir, ce qui serait contre le bien public, demande le sieur Levrard que la dite terre soit réunie à son domaine, aux offres qu'il fait de dédommager le sieur Lefèvre d'une autre terre en bois debout." Conclusions de la requête accordées

¹ Voir les Edits et Ordonnances.

² La veuve de Gilles Masson mourut en 1722.

³ Fils de Jean Moreau et d'Anne Guillet, marié (1700) à Françoise Frigon. Tous de la côte de Champlain et Batiscan.

L'Ordonnance de 1722 règle que les trois fiefs de Saint-Pierre (deux lieues au fleuve) de Gentilly (deux lieues et demie) et de Cournoyer (deux lieues), étant fort peu établis, seront à l'avenir desservis, par voie de mission, par le curé qui sera établi à Bécancour jusqu'à ce qu'il y ait lieu de pouvoir y ériger des paroisses, à l'effet de laquelle mission il est permis aux habitants des dits fiefs de faire construire une chapelle dans le lieu le plus convenable pour leur commodité et celle du dit curé dans laquelle le curé sera tenu d'aller leur dire la messe tous les mois, un jour de fête ou de dimanche, autant que faire se pourra et d'y faire le catéchisme aux enfants.

L'année suivante, les habitants de la seigneurie de Saint-Pierre ayant Louis Levrard, seigneur de Saint-Pierre, à leur tête, se plaignaient à Mgr de Saint-Vallier d'avoir été annexés à la paroisse de Bécancour, se prétendant plus près de Ste Anne et Batiscan et trop loin de Bécancour pour pouvoir en tirer des secours religieux. Ils offrirent de bâtir une chapelle. Le seigneur donne une terre de deux arpents sur quarante " pour aider à l'entretien, un jour à venir, de la dite chapelle." Ils terminent en demandant permission de faire leurs Pâques et leur jubilé à Ste Anne, ou à Batiscan, promettant de payer dîme à qui l'évêque nommera

M. Levrard était de ceux qui prennent au pied de la lettre la formule qui termine les requêtes publiques : " Votre requérant ne cessera de prier." D'année en année, il renouvelle ses plaintes avec plus ou moins de succès. Vers 1722, il paraît résider dans sa seigneurie ; il est désigné dans les actes officiels sous le titre de " maître-cannonier entretenu en ce pays et seigneur de Saint-Pierre." Ses concessions faites de 1705 à 1723, embrassaient un total de soixante-et-dix-neuf arpents de front sur quarante de profondeur, mais il n'en retirait presque aucun bénéfice. Un autre débat, en 1723, nous fait voir qu'il n'avait pas encore toute liberté à l'égard de son moulin, puisqu'il offre de dédommager—Massicot et François Duclos dit Carignan par l'octroi d'une autre terre, s'ils consentent à déguerpir de dessus la terre du moulin. Levrard allègue que le moulin est en bon état, mais qu'il (Levrard) souffre un tort considérable de ce que certains concessionnaires, qui tous demeurent à Batiscan, ne tiennent pas feu et lieu sur sa seigneurie, notamment : — Sainte-Marc, Jean-Baptiste Adam, — Guillet, ses gendres, Pierre Rivard, François Frigon, Luc Protrau, Madeleine Guillet, veuve de Robert Rivard dit Loranger, Jean-Baptiste Brassard dit Langevin, Françoise Duclos dit Carignan et—Massicot. L'expropriation est prononcée contre Saint-Marc, Frigon, Proteau, Brassard et la veuve Lorangé.—Adam ayant prouvé qu'il avait

fait "environ cinq arpents de désert sur sa concession, avec une cabane, en attendant qu'il ait les moyens de bâtir une maison, et que dès le petit printemps prochain, il doit traverser le fleuve pour aller continuer son désert."—Pierre Rivard ayant déclaré "que l'année dernière il a élevé sur sa concession une maison de pièces sur pièces, de vingt-cinq pieds, pour laquelle il travaille à scier la planche pour faire la couverture et le plancher, qu'il a effrodoché environ deux arpents de désert et qu'il compte cette année la mettre en valeur," sont exempts.—Massicot et Carignan obtiennent, outre chacun une terre, le remboursement, par le sieur Levrard, des cens et rentes qu'ils ont payés à la veuve Masson depuis le moment où Levrard s'est emparé de leur terre jusqu'à la mort de la dite Masson. (1722).

Voilà enfin réglées les difficultés qu'avait fait naître l'initiative irrégulière de Gilles Masson dans l'établissement de Saint-Pierre.

Cependant le seigneur Levrard n'était pas au bout de ses peines

En 1727, il obtint une nouvelle ordonnance d'expropriation contre les personnes suivantes qui persistaient à ne point tenir feu et lieu, dans sa seigneurie : Jean Baptiste Adam, Joseph Moreau, Jean-François Frigon, la veuve Moreau, Joseph Guillet,—Masson, Luc Proteau, (dont les droits sont transmis à Mathurin Lemay), la dame Loranger, Pierre Perrot, Jacques Courteaux, Antoine Trottier, Augustin Moreau, Paul Lécuyer,—Tourville, Joseph Rouillard et François Rouillard.

Le sieur Levrard prétendait que d'autres personnes demandaient à concéder ces terres avec empressement. Depuis une vingtaine d'années, il avait constamment été en instance auprès des administrateurs de la colonie pour faire déguerpir des habitants installés sans titre ou s'arrogeant des droits qu'ils n'avaient pas, ou demeurant en dehors de son domaine, contrairement aux Ordonnances.

Sur les quinze concessions révoquées en 1727 et aussitôt accordées à d'autres habitants de la côte de Champlain et Batiscan, treize furent retirées en 1734, faute, toujours, de tenir feu et lieu. On se découragerait à moins, mais M. Levrard tint bon, et quand il mourut sa seigneurie avait assez bonne mine,—seulement on ne l'appelait plus "Levrard" mais "Saint-Pierre *les Becquets*," en souvenir des Becquets, premiers seigneurs, qui n'avaient rien fait pour l'établir!

En poussant davantage, je sens que je fournirais l'histoire de cette paroisse, ce qui n'est pas à propos dans le présent article. J'ai dû me borner à suivre les trois colons de la Potherie mariés en 1668; cela nous donne pour aujourd'hui trois petits chapitres, suffisamment liés entre eux.

BENJAMIN SULTE.

LOIN DU FOYER

Enfin, voici la maison pleine !
Elle était sombre, il y fait jour ;
On y gazouille à perdre haleine...
Les chers oiseaux sont de retour.

Voici l'heure tant ajournée !
J'ai là tous ceux que j'y rêvais,
Vous tous, près de ma cheminée,
Enfants !... Et c'est moi qui m'en vais

Quand la couvée est réunie,
Moi, qui d'eux tous ai tant besoin,
Je pars....quelle amère ironie !
Je pars seul et m'en vais bien loin.

Ma chambre était froide, était nue,
J'y vivais morne et désolé...
Et, quand la joie est revenue,
Pourquoi donc me suis-je envolé ?

On me disait : " Voici la neige
Et les longues nuits sans sommeil,
Le froid, l'épais brouillard, que sais-je ?
Ton corps a besoin du soleil.

Va-t-en vers la terre odorante,
La terre où fleurit l'oranger,
Où passa ta jeunesse errante,
Où tu n'es pas un étranger.

Bien souvent tu menas ton rêve
A travers champs, sur ces hauteurs
Où chacun de nos pas soulève
Un flot d'ineffables senteurs.

Tu sais qu'on y respire un baume
Et que son soleil tout-puissant
Refait, atome par atome,
Les trésors de l'âme et du sang.

Tu la connais cette nature,
Si riche d'ardentes couleurs,
Où le vers fleurit sans culture,
Entre les vignes et les fleurs.

C'est là qu'à ta pensive aurore
La muse, à travers les buissons,
A d'une voix libre et sonore
Dicté ses premières chansons.

Là, sous les pins et les yeuses,
Tu sais qu'il est plus d'un manoir
Dont les grandes portes joyeuses
S'ouvriront pour te recevoir ;

Que les amitiés empressées,
Les propos charmantr, les beaux vers
Effaceront de tes pensées
La noire empreinte des hivers.

Le soleil fut ton premier maître ;
C'est à lui de te rajeunir...
Va-t'en là bas, va-t'en renaitre
À la chaleur du souvenir !

Reviens sur la terre enchantée
Où tu cueillis les pommes d'or ;
Tu peux, vieux lutteur, comme Antée
T'y relever poète encor."

Ainsi parlait un docteur sage ;
J'ai voulu suivre ce conseil,
Avec les oiseaux de passage
J'ai fui du côté du soleil.

Je souffrais de l'âpre froidure ;
Les grands cygnes étaient partis,
Et, pour courir même aventure,
Je vous ai quittés, chers petits !

Mais en vain la blonde Provence
Aux chansons me veut convier,
Sur ces coteaux ornés d'avance
Et du myrte et de l'olivier ;

En vain du sol où je voyage
 Un écho jaillit sous mes pas . . .
 La Muse qui chante à mon âge
 Est muette où vous n'êtes pas.

Les clartés, les parfums que j'aime,
 Les voix du monde aérien,
 Les torrents, le chêne lui-même
 A mon cœur ne disent plus rien.

J'ai cessé de voir et d'entendre
 Dans l'âme du vaste univers ;
 Une voix plus humble et plus tendre
 Me dictera mes derniers vers.

Enfants ! c'est la Muse modeste
 Qui tient vos cœurs purs et joyeux :
 Le seul poëme qui me reste
 Je le lis, tout bas, dans vos yeux.

Quel espoir m'entraîne et m'agite
 Loin de nos retraits familiers ?
 Où trouverai-je un plus doux gîte
 Et des cœurs plus hospitaliers ?

Aux prix des souffrances de l'âme,
 De l'exil, presque des remords,
 Faut-il payer l'amer dictame
 Qui soulage à peine mon corps ?

Hélas ! s'il me faut pour revivre
 Un air plus tiède, un ciel plus doux,
 Ne puis-je, à côté de mon livre,
 Trouver mon soleil près de vous ?

Enveloppé de votre haleine,
 Serré dans vos bras grands ouverts,
 Comme le bélier dans sa laine,
 Je braverais les noirs hivers.

Mais puisqu'un autre arrêt l'emporte,
 Que c'est votre avis, ce matin,
 Que la science est la plus forte
 Et m'ordonne un soleil lointain . . .

De la Provence coutumière
 Je reprends le tiède sentier,
 Dans ses parfums, dans sa lumière,
 Je me plongerai tout entier.

Mon corps, mon cœur, ma poésie,
Rajeunis sous ces cieux brillants,
De ces bains de chaude ambroisie
Sortiront joyeux et vaillants.

Oui, la vigueur me fait envie !
Mon grand combat n'est pas livré :
Je veux m'attacher à la vie,
Car c'est pour vous que je vivrai.

C'est à moi, dans notre nuit sombre,
De vous diriger par la main,
Loin de l'ornière et du grand nombre
De vous montrer le bon chemin ;

De vous enseigner par l'exemple
Sans nuls pensers ambitieux,
A dresser dans votre âme un temple
Au sévère honneur des aïeux.

Lorsqu'en la tourmente où nous sommes,
Vous saurez combattre et souffrir,
Chers enfants ! vous serez des hommes .
Et j'aurai le droit de mourir.

AMBITION

Des vœux plus inquiets que tous mes jeunes rêves
Depuis que je vieillis m'on agité sans trêves ;
Mon cœur exempt d'orgueil, libre des passions,
S'étonne, par moment, de ses ambitions.
Je me fais, en dehors de la route commune,
Des chimères de gloire et de haute fortune ;
J'entasse des travaux, et j'en médite encor,
Et je me surprends, même, à remuer de l'or !
Je bâtis,—moi logé comme les hirondelles,—
Des châteaux sur le roc, presque des citadelles ;
De sévères portraits tapissent le dedans,
Et l'honneur des aïeux y parle aux descendants,
On y suspend aux murs de vaillantes épées ;
Les regards sont joyeux, les mains sont occupées.
On a réparé là le temps que j'ai perdu ;
J'y compte des lauriers dont aucun ne m'est dû.

J'aime les habitants de ce donjon de marbre,
Car ils sortent de moi, comme les fleurs de l'arbre ;
Autant que par le bras ils valent par l'esprit ;
Leur plume a fait pâlir mon plus brillant écrit,
Et, d'un coup, trouvé l'art et l'illustre matière.
Que j'ai cherchés en vain durant ma vie entière.

Là fleurit le bonheur à côté du devoir :
Tous les trésors qu'on rêve et qu'on ne peut avoir,
Tout ceux que j'ai perdus et tous ceux que j'envie,
Tous ce qui m'a manqué dans cette rude vie,
L'espoir, enfin, s'ouvrant sur un vaste horizon,
Tout ce qui grandit l'âme emplit cette maison.
Lorsqu'après un combat le soldat s'y désarme,
La tendresse l'accueille, un sourire le charme ;
L'élégance y rayonne et la simplicité,
Et la grâce qui rend plus douce la bonté.

Quand j'imagime ainsi, dans mes trop longues veilles,
 Ces hôtes, ce manoir et toutes ces merveilles,
 Amis, ne croyez pas qu'oubliant la raison,
 Je rêve d'habiter cette chère maison !
 J'ai vécu, je sais mieux qu'elle est ma destinée ;
 J'avais ma tâche, enfants et je l'ai terminée.
 Je ne prétends pas vivre en ce manoir si beau,
 Je l'aperçois, de loin, par delà mon tombeau.

Vous savez bien pour qui j'ai ces vastes pensées,
 Et ces ambitions autrefois repoussées ;
 Vous savez si, cherchant ou le pouvoir ou l'or,
 Autre part qu'en vos cœurs j'ai placé mon trésor !
 Mais, pour mes bien-aimés, je suis insatiable.
 Qu'importent mes vieux jours que la souffrance accable,
 Si, comblé par le ciel dans mes vœux les plus doux,
 Tout ce que je n'eus pas je vous le donne à vous !
 Si, travaillant d'accord avec la Providence,
 Je laisse aux chers petits la joie et l'abondance !
 Si je les ai faits tels, si fiers, si généreux,
 Que l'honneur de mon nom s'agrandisse par eux !
 S'ils gardent mieux que moi, tout en suivant ma trace !
 Ces solides vertus qui fondent une race !
 Si, de plusieurs degrés rehaussant leur maison,
 Ils se font de leurs mains un solide blason !

Jadis j'avais rêvé d'ennoblir mes ancêtres,
 Je me réglais sur eux, je les prenais pour maîtres...
 Il me serait, au prix des efforts que je fis,
 Bien doux d'être à mon tour ennobli par mes fils.
 Je sais que peu de nous s'inscrivent dans l'histoire :
 Mais on acquiert l'honneur à défaut de la gloire ;
 On se voit estimé des esprits exigeants ;
 Si l'on n'a pas la foule on a les braves gens.
 Fallût-il renoncer à ce lustre modeste,
 Le bonheur est possible et la vertu vous reste ;
 Et, sous son toit obscur, l'honnête homme a, du moins,
 Les âmes de ses morts et son Dieu pour témoins !
 J'applaudirai d'en haut vos victoires secrètes...
 Mais je reprends mon rêve et je vous vois poète,
 Soldats, penseurs, guidant les cités d'un bras fort,
 Et, de plus, satisfaits de vous comme du sort,
 Purs, joyeux, animés d'une secrète flamme,
 Capables de goûter les voluptés de l'âme,
 Atteignant de votre art le suprême degré,
 Et touchant les hauteurs où j'ai tant aspiré.

Voilà de quels espoirs s'aiguise mon courage ;
 Voilà pourquoi je lutte et m'excite à l'ouvrage ;
 Voilà quels rêves d'or, dans mes nuits sans sommeil,
 Me font sans un murmure attendre le soleil.

Enfants ! mon cher secours en mes peines amères,
Je vous bénis encor pour toutes ces chimères :
Mon souci paternel m'est doux et bienfaisant,
Car il aide mon cœur à fuir loin du présent.
Ainsi, grâce à vous tous, et grâce à ma tendresse,
Je puis porter encor mes maux et la vieillesse ;
Et, par vos douces mains tiré de ma langueur,
Retrouver quelquefois mon esprit et mon cœur.
Peut-être, aidé par vous, j'achèverai ce livre ;
Vous êtes ma raison d'espérer et de vivre.

Vienne donc la douleur ! je saurai la braver,
Ayant gardé par vous la force de rêver ;
Voyant, à l'horizon, au bout de mes souffrances,
Mûrir en gerbes d'or mes belles espérances.
Qu'importe le passé, mon travail imparfait,
Si vous faites, demain, ce que je n'ai pas fait !
J'accepte également, et d'une âme ravie,
Le combat de la mort ou celui de la vie ;
J'aurai bien accompli mon devoir et ma loi,
Si vous êtes meilleurs et plus heureux que moi.

VICTOR DE LAPRADE, de l'Ac. Fr.

IMPORTANCE NATIONALE (1)

DES ETUDES SCIENTIFIQUES

ET DES TRAVAUX DE SCIENCE PURE

(Suite et fin.)

Une partie considérable de la richesse de l'Angleterre, née de la science, est venue très-facilement aux mains de ses possesseurs. Les fortunes faites dans la houille en particulier n'ont pas exigé de bien grands efforts. Tirer à vue sur une mine de houille n'est pas très-différent de tirer à vue sur une banque. Le charbon, en effet, est un grand emmagasinage de force. Il diffère de presque toutes les autres substances abondantes en ce qu'il contient une somme immense de force chimique latente qui, à tout instant et presque sans dépense de travail de notre part, peut être convertie en chaleur et en force mécanique dans la machine à vapeur. Tout morceau de charbon contient en lui-même une force latente suffisante pour le soulever à une hauteur de plus de 3,000 kilomètres ; mais il n'en coûte qu'une faible portion de cette force pour l'extraire de la mine. Nous ne prétendons pas dire ici, toutefois, que la richesse née de cette immense accumulation de force dans la houille passe tout entière aux propriétaires de houillères.

L'excès d'argent ou de puissance qui s'obtient sans un effort proportionné au résultat nuit au développement de l'intelligence du possesseur de cet argent ou de cette puissance ; des nations ont été de la sorte poussé à la ruine. La richesse des classes supérieures chez les Anglais, en détournant nombre de jeunes gens des études des vieilles universités, a abaissé le niveau de l'instruction scien-

(1) Voir la Livraison de Février.

tifique dans le pays, et ce délaissement des recherches scientifiques est aujourd'hui pour l'Angleterre une cause de retard dans la marche des arts, de l'industrie, du commerce et de la civilisation. La pauvreté des classes ouvrières produit aussi des effets semblables en retardant l'éducation et en augmentant le défaut d'habileté de main, dont se plaignent si haut les inventeurs, les manufacturiers et autres, dans la mise en œuvre de leurs procédés scientifiques.

Si une part équitable de l'énorme somme d'argent gagnée par l'application de la science et des buts d'utilité avait été employée à rémunérer et à faire vivre les pionniers de la science—comme cela aurait dû être—les riches auraient été plus intelligents ; les pauvres auraient eu plus de travail et d'argent ; le bonheur et la civilisation de tous auraient été plus grands.

De la multitude des riches manufacturiers, négociants, capitalistes et propriétaires anglais qui ont bénéficié dans une proportion si large des travaux scientifiques originaux, c'est à peine croyons-nous s'il en est un qui ait jamais donné à une société savante, à une institution scientifique ou à un chercheur un simple billet de 1,000 livres pour venir en aide aux recherches expérimentales en physique ou en chimie. Les exceptions à citer présentant quelque chose d'analogue sont quelques rares personnes riches, qui personnellement se sont vouées à des découvertes scientifiques. Beaucoup cependant de ces industriels, de ces capitalistes, etc., donneraient volontiers de l'argent pour un pareil objet s'ils comprenaient la valeur et la nécessité des recherches scientifiques.

Tandis que tant de millions se dépensent en Angleterre pour des œuvres de religion ou de philanthropie, à peine compte-t-on une société savante (à l'exception de l'Association Britannique) qui consacre seulement 500 livres par an à des études purement expérimentales en physique ou en chimie. A l'Institution Royale de la Grande-Bretagne, la moyenne annuelle des frais relatifs aux recherches expérimentales, y compris les émoluments des préparateurs des laboratoires, n'a pas atteint, de 1867 à 1871, le chiffre de 250 livres.

Quand on considère la multiplicité et la variété des institutions et des fondations philanthropiques du Royaume-Uni et l'effet qu'ont les travaux de science pour améliorer la condition de l'humanité, on s'étonne que de riches philanthropes n'aient pas fait de legs pour encourager les travaux de ce genre. En Amérique, l'Institution Smithsonianne a été fondée à Washington par un généreux patriote " pour accroître et répandre le savoir parmi les hommes." L'un des buts de cette fondation est " d'augmenter la somme de savoir de vérités nouvelles " ; elle est conçue " pour stimuler les hommes

de talent à faire des recherches originales en offrant des récompenses convenables aux mémoires contenant des vérités nouvelles"; et une portion des revenus est affectée tous les ans à des recherches particulières.

Nombre de personnes, en Angleterre, regardent les recherches scientifiques ou comme une marotte ou comme une occupation élégante et de bon goût au lieu de les envisager comme un élément important ou essentiel de grandeur et de progrès pour la nation. En général aussi, on considère ces recherches comme n'ayant pas de côté pratique, ce qui est la conséquence de l'ignorance où l'on est du sujet. Si les découvertes se traduisaient immédiatement en avantages commerciaux, leur côté pratique sauterait alors aux yeux de tout le monde. Les auteurs de découvertes scientifiques sont les hommes les plus pratiques du monde, par cette raison que leurs travaux donnent naissance à des résultats pratiques plus grands et plus nombreux que ceux de n'importe qui. Un homme qui cultive des plantes pour en obtenir la semence est tout aussi pratique que celui qui convertit cette semence en végétaux propres à la consommation des hommes.

Outre les bénéfices que les études scientifiques ont procurés à toutes les classes de la société, les gouvernements, eux aussi, en ont retiré de grands avantages. Le développement du commerce et de l'industrie a singulièrement accru les revenus des Etats. Les taxes additionnelles nées de ce développement; les impôts nés de la plus value de la terre, des placements en actions industrielles de toute sorte, ont donné des résultats immenses. N'est-ce pas également aux recherches scientifiques que les gouvernements doivent les poudres perfectionnées, le fulmicoton, les améliorations apportées dans les canons, les projectiles, les fusils, les navires cuirassés, les télégraphes sous-marins et autres, les communications postales rapides, les transports à grande vitesse des troupes et du matériel de guerre, et une multitude d'autres avantages? La valeur de la science pour les gouvernements, en fournissant les moyens de restreindre les cas de guerre grâce aux correspondances si promptes fournies par le télégraphe, est incalculable.

Ces immenses profits retirés par les gouvernements des recherches scientifiques devraient faire croire qu'elles sont l'objet de grands encouragements, de hautes récompenses. C'est généralement pourtant l'inverse qui en est le cas. En Angleterre les recherches en physique et en chimie ont été déclinant, surtout à cause de la façon dont on les a traitées. La plupart des savants ont pour cette raison cessé de poursuivre les expériences dans cette voie. Plusieurs aussi, tels que Faraday, Graham, Matthiesen, Miller,

sont morts et ils n'ont pas été remplacés. Les chercheurs éminents sont rares et la perte d'un petit nombre même de tels hommes est la calamité nationale. A l'époque présente, on n'en saurait compter en Angleterre un par million d'habitants.

Alors que les grands travaux en physique et en chimie pures ont diminué en Angleterre, leur nombre s'est accru sur le continent européen, principalement en Allemagne. *Le Journal de la Société de chimie*, qui autrefois était exclusivement rempli de travaux faits par des chimistes anglais, a aujourd'hui ses colonnes presque entièrement occupées par les comptes rendus de recherches faites ailleurs. C'est à présent l'étranger qui approvisionne l'Angleterre de science nouvelle. D'après un relevé du docteur Frankland, le nombre des recherches scientifiques publiées en 1866 a été en Allemagne de 277, en France 245, et dans la Grande-Bretagne de 127.

Il est plus difficile aujourd'hui en Angleterre de s'occuper d'études de ce genre qu'il ne l'était il y a vingt ans, parceque les emplois scientifiques d'une nature beaucoup plus lucrative se sont multipliés et qu'ils détournent les hommes de science de s'occuper de découvertes. D'un autre côté, les moyens de poursuivre les expériences n'ont pas augmenté, tandis que les dépenses de la vie sont devenues plus lourdes. Presque toutes les autres occupations rémunératrices ont progressé, alors que les investigations en fait de science sont restées en arrière.

On dépense des sommes énormes en applications de la science à l'art militaire et à la marine ; mais les recherches originales elles-mêmes sont négligées : on monte la construction de l'édifice, mais on laisse les fondations se détériorer. Le gouvernement croit avoir tout fait en allouant 1000 livres par an à distribuer par la Société Royale parmi les investigateurs de la science ; il ne remarque pas que les fractions de cette somme sont des dons sans profit pour ceux qui les empochent, par cette raison qu'ils suffisent à peine à payer une partie des déboursés faits en appareils ou en agents chimiques et qu'ils ne laissent rien au travail et au mérite. Il arrive souvent que, par suite, chimistes et physiciens hésitent à se prévaloir de leurs travaux pour profiter de l'allocation.

Si défectueuses sont les mesures officiellement prises en Angleterre en fait de science, qu'on voit des personnages relativement ignorants nommés pour décider des diverses questions scientifiques d'importance nationale qui surgissent et pour diriger les hommes de science dans des sujets spéciaux à ceux-ci. Tout récemment, en mai 1872, un mémoire signé de l'éminent physicien sir William Thomson a été adressé par l'Association Britannique aux lords de la Trésorerie à l'effet d'obtenir 150 livres pour continuer des

recherches sur les marées ; or, bien que l'Angleterre dépense des sommes énormes en navires et que la connaissance des marées soit essentielle à la sécurité de ces coûteuses constructions, la petite somme demandée pour un but si important a été refusée. Aucun des gentlemen désignés pour examiner la demande ne fait autorité dans la science. Nous pourrions citer d'autres exemples analogues celui entre autres si connu de l'éminent botaniste, Hooker. Les professeurs de science, dans presque toutes les écoles de grammaire, sont placés sous la direction de chefs d'établissements n'appartenant point aux sciences et qui sont nommés à la recommandation de commissaires du gouvernement, avec pouvoir de choisir les livres d'instruction et de contrôler l'enseignement scientifique dans ces écoles.

On a généralement si peu tenu compte en Angleterre de la valeur de la science, qu'on est heureux de trouver une exception à citer à ce propos, celle d'Archibald Smith, membre de la Société Royale, mort tout récemment. Smith était un mathématicien éminent, qui consacra la dernière partie de sa vie à étudier les déviations de la boussole dans les navires de bois et dans les navires de fer, espérant tirer de ses travaux des déductions pratiques pour la construction de ces bâtiments. Il publia sous la forme d'un manuel les résultats en question, lesquels furent ensuite traduits en plusieurs langues. Le gouvernement de la reine, il n'y a pas bien longtemps, " le pria d'accepter un don de 2,000 livres, non point à titre de reconnaissance, mais comme une marque de l'estime dans laquelle étaient tenues ses recherches et de l'influence qu'elles exerçaient sur les intérêts maritimes de l'Angleterre et du monde entier."

Le cas du docteur J. Stenhouse est de l'espèce contraire. M. Stenhouse a consacré sa vie à de savantes recherches en chimie organique, et il a publié plusieurs de ses travaux dans les *Philosophical Transactions* de la Société Royale. Ses découvertes sont très nombreuses, et quoiqu'il ne les ait guère appliquées lui-même à des usages pratiques, les résultats de son étude des lichens et de la gomme jaune de Botany-Bay ont reçu d'autres personnes de vastes applications dans la fabrication de la " pourpre française " et de l'acide picrique, applications qui ne s'arrêteront pas là. Il occupait le poste d'essayeur à la Monnaie de Londres, poste qui, pendant plusieurs années, ne lui rapporta rien, mais qui devint rapidement fructueux, et qui rendrait aujourd'hui 1200 livres par an. Mais après le décès de son collègue le docteur Miller, en 1870, cet emploi, qui lui valait alors environ 600 livres annuellement, fut supprimé par le chancelier de l'Echiquier, lequel se contenta

de donner à M. Stenhouse une compensation de 500 livres. Il en fut alors référé au gouvernement, et on obtint pour le savant dépossédé une sorte de récompense partielle sous la forme d'une allocation annuelle de 100 livres " pour ses éminents travaux en chimie et en compensation de la suppression de son emploi à la Monnaie."

La seule différence dans ces deux exemples, c'est qu'à l'actif du docteur Stenhouse il y avait beaucoup plus de travaux et de découvertes de science pure et une somme beaucoup moindre de science appliquée.

Ces exemples montrent aussi que, quelque grandes que soient les acquisitions et les découvertes d'un homme en science pure, ou quelque libéralement qu'il approvisionne les autres d'éléments d'inventions et de richesse, si lui-même n'invente rien et qu'il n'applique pas son savoir à des buts pratiques, il est d'ordinaire moins bien traité que le simple inventeur.

D'accord avec ces exemples, on trouve que ce ne sont pas les sciences pures, mais les sciences concrètes et appliquées, qui ont été le mieux traitées par les gouvernements. Ce devrait être le devoir de l'Etat de rémunérer les travaux de science pure. Les raisons suivantes l'indiquent suffisamment : les résultats de ces travaux sont indispensables au bien-être et au progrès de la nation ; ils sont d'une immense valeur pour la nation et surtout pour le gouvernement ; presque tous les bénéfices pécuniaires qu'ils produisent passent à la nation, et c'est à peine si l'auteur de la découverte en retire quelqu'un ; les sacrifices individuels ne suffisent pas pour mener à bien ces genres de travaux ; enfin il n'est guère d'autres moyens par lesquels les hommes de science puissent être convenablement rémunérés de leurs peines.

D'autre part il est nombre d'expériences, de recherches et d'explorations ayant pour objet des découvertes scientifiques que ne peuvent prendre à leur charge ni des individus ni des sociétés savantes, comme la Société Royale, l'Association Britannique ou la Société Géographique, et qu'un gouvernement peut seul effectuer. Telles sont les expéditions arctiques, les relevés trigonométriques, les sondages profonds, les observations magnétiques, les déterminations de longitudes, les observations météorologiques et astronomiques, les calculs sur les marées, les observations de tremblements de terre, les déterminations de la hauteur des montagnes et de la densité de la croûte terrestre, les expériences sur les meilleurs formes de navires, les explorations géographiques, et tant d'autres.

Les avantages énormes qu'a déjà retirés l'Angleterre des découvertes en physique et en chimie faites avec les moyens très-limités d'individus isolés, prouvent que si les recherches scientifiques en pareille matière avaient été suffisamment aidées, l'industrie, les arts, le commerce, la richesse, la civilisation du pays y eussent considérablement gagné en développement ; et, d'autre part, l'émigration des classes ouvrières, le paupérisme et la criminalité eussent été beaucoup moindres. La somme de savoir et de richesse à réaliser par les découvertes scientifiques et les inventions est pratiquement illimitée. Il y a donc lieu de s'étonner que cette source précieuse de grandeur et de puissance ait été négligée par les divers gouvernements, au point de périliter. L'explication la plus plausible à en donner, c'est que les gouvernements en ont ignoré la valeur énorme et aussi le devoir où ils étaient de l'utiliser. La valeur pratique des nouvelles acquisitions scientifiques est infiniment plus grande que celle des bassins houillers du Royaume-Uni, parce qu'elle permettrait à l'Angleterre non seulement de tirer de son charbon plusieurs fois la somme de chaleur et de force mécanique qu'on en tire aujourd'hui, mais encore d'appliquer à ses besoins les autres matériaux nombreux composant la croûte de ce globe et le contenu de nos océans, avec toutes les forces terrestres, la chaleur intérieure, les marées, les courants atmosphériques et l'immense somme de puissance que notre planète reçoit continuellement du soleil.

On pourrait raisonnablement supposer que les universités anglaises sont à la fois et les sources et les dispensatrices de la science théorique et qu'elles ne manquent pas (les anciennes surtout avec leurs riches dotations) de pousser aux recherches scientifiques comme étant une de leurs attributions. Il n'en est rien. Les universités britanniques n'ont pas de chaire pour cette branche du savoir humain ; elles n'ont point de fonds pour rémunérer les travaux de ce genre, pas même pour rembourser les frais qu'ils occasionnent, et elles offrent peu de facilité pour la poursuite de ces travaux.

En outre, elles découragent les découvertes scientifiques en donnant les plus grands émoluments, en conférant les plus hauts honneurs qu'elles peuvent octroyer à de jeunes hommes qui n'ont jamais fait une recherche originale ou qui n'ont jamais découvert un seul fait scientifique nouveau. L'argent payé en "fellowships" sortes de sinécures relatives, ou en pensions à des jeunes gens, à Oxford seulement, monte aujourd'hui à 80,000 ou 90,000 livres sterling par an, soit de 2 millions à 2250,000 francs. On peut objecter que des jeunes gens ne sont pas en état de se livrer à des

recherches originales de science pure ; mais, comme cela se fait dans les universités anglaises, pour peu qu'on y soit convenablement façonné et que la possession ou l'expectative de la richesse ne détourne pas du travail. Un homme qui n'a jamais pratiqué la science à ce point de vue ne saurait être choisi comme le plus digne pour les hauts honneurs scientifiques ; en Allemagne il ne les aurait pas. Il n'est pas façonné à la découverte de l'erreur ni à celle de la vérité en fait de science ; le vrai jugement scientifique lui fait défaut.

Ce qu'on a fait depuis quelques années dans les vieilles universités anglaises et dans les grands établissements publics d'enseignement, comme construction de laboratoires et autres mesures propres à favoriser les progrès de la science, n'a été fait qu'en vue de la démonstration de l'enseignement et non en vue de faciliter les recherches originales : or l'enseignement ne produit pas de connaissances nouvelles, il ne fait que répandre celles qu'on possède déjà.

Il est parfaitement évident que les Anglais ne traitent pas les auteurs de découvertes comme ils traitent les autres membres importants de la société. Un médecin, un juge, un ministre du culte, un avocat, un directeur de compagnie de chemin de fer gagne d'un à plusieurs milliers de livres par an ; mais l'homme qui fait des découvertes en physique ou en chimie pures, la plupart du temps ne gagne rien. Faraday, pour ses cours de science, n'a pendant longues années touché autre chose qu'un traitement de 200 livres avec le logement, et absolument rien pour ses grandes découvertes. Durant le reste de sa vie, il n'a touché que quelques centaines de livres par an, y compris une pension de 300 livres du gouvernement. Un général de l'armée britannique touche un traitement de 2,000 livres, et un feld-maréchal, de 4,400. Un principal de n'importe laquelle des grandes écoles publiques reçoit par an 3,000 livres et plus. Un archevêque de Cantorbéry touche 15,000 livres de traitement (375,000 francs) sans parler de l'influence dont il jouit comme disposant de 183 bénéfices, comme ayant un palais pour résidence et un siège à la Chambre des lords. Un évêque de Londres a 10,000 livres (250,000 francs), la disposition de 98 bénéfices, un palais et un siège à la Chambre des lords. Nous laissons au lecteur à juger si, en présence de pareils exemples, nous avons tort de dire que les Anglais ne traitent pas les auteurs de découvertes scientifiques comme ils traitent les autres membres importants de la société.

Faraday, s'il l'avait voulu, aurait pu, tout le monde le sait, se faire un revenu considérable comme chimiste consultant et comme expert dans les questions de science ; mais l'amour de la vérité

pour la vérité seule l'emportait chez lui sur toute autre considération, et il renonça spontanément aux occupations de ce genre pour les études plus importantes et plus patriotiques de la théorie pure. "Je ne puis pas me mettre à m'enrichir," avait-il coutume de dire. Les auteurs de découvertes sont généralement pauvres, parce qu'on ne paye pas leurs travaux, et un homme ne peut d'ordinaire poursuivre à la fois avec succès les études scientifiques et la fortune, par cette raison que les premières prennent la plus grosse part de son temps.

On a peine à croire que, dans un pays riche et civilisé, alors que les classes qui ne produisent pas sont très efficacement protégées dans la possession de titres et de richesses matérielles qu'elles n'ont point gagnées, les auteurs des plus grandes découvertes scientifiques, qui sont les bienfaiteurs de la nation, soient forcés de vivre dans un état de pauvreté relative, tout en travaillant au bénéfice et à l'avantage de ces classes et des manufacturiers, des capitalistes, des propriétaires et de la nation en général. Par ces remarques nous ne voulons pas dire que ces laborieux savants soient négligés avec intention ; nous rappelons seulement que ces faits sont une honte pour une nation et qu'ils ne font pas honneur aux classes gouvernantes, surtout à ceux qui en recueillent le plus grand avantage.

Les hommes qu'on récompense le plus en Angleterre, et ailleurs aussi, hélas ! ne sont pas toujours ceux qui rendent le plus de services à la nation, mais souvent ceux dont la nation tire le profit le plus immédiat et le plus apparent. Une pareille politique à courte vue ne saurait être la plus féconde en succès. Les services nationaux d'un auteur de grandes découvertes sont immenses et ne sont égalés par ceux de personne. Qui peut estimer au point de vue commercial, social, moral et politique, la valeur de la découverte du principe de l'électromagnétisme, d'où est sortie l'invention de la télégraphie électrique ? Les hommes les mieux rémunérés, nous le répétons, ne sont pas ceux qui s'en servent ou l'appliquent. Les médecins, les juges, les évêques, les avocats, les directeurs de chemins de fer, les officiers de l'armée et de la marine, les chefs d'établissements d'instruction sont tous assurément des hommes qui rendent de grands services au pays, mais seulement en employant, en répandant, en appliquant des connaissances qu'on possède déjà.

Pourquoi les pionniers de la science en général poursuivent-ils des recherches difficiles, s'il n'est pas de rémunération pour ce genre de travail ? D'abord par vocation, ensuite pour se faire une haute réputation dans leur métier comme professeur, etc. Aucun

homme de sciences, ayant le sentiment de la dignité de la science et qui dans ses occupations de professeur ou autrement reconnaît à chaque instant l'insuffisance de nos connaissances quant aux propriétés de la matière, ne consentirait jamais de gaieté de cœur à sacrifier à son repos une somme quelconque du travail au moyen duquel il peut rendre ces connaissances plus complètes, sachant surtout combien ces découvertes scientifiques sont précieuses pour le genre humain. Sans de pareils hommes et sans leurs découvertes, nous en serions encore à un état de barbarie relative. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il faut une grande dose d'abnégation aux individus sans fortune pour se vouer à des recherches difficiles, continues et souvent accompagnées de dangers réels, sans en recevoir une rémunération quelconque.

On pourrait supposer que les hommes voués aux investigations scientifiques prennent des brevets ou vendent leurs découvertes ; mais les découvertes en science pure ne peuvent d'ordinaire ni se breveter ni se vendre, pour la raison qu'elles n'ont pas été converties par l'invention en articles de commerce. Le public, également, profiterait moins si les savants de cette espèce négligeaient l'occupation plus importante qui consiste à découvrir des vérités nouvelles, pour appliquer ces connaissances à des usages pratiques. Il faut plus de puissance intellectuelle pour découvrir des vérités nouvelles que pour les utiliser au moyen de l'invention ; et les hommes capables d'inventer sont infiniment plus nombreux que les hommes capables de découvrir. Un auteur de découvertes crée une connaissance nouvelle, un inventeur ne fait que l'appliquer. Les découvertes sont aussi, en général, plus précieuses que les inventions, parce qu'une seule découverte (celle de la gutta-percha par exemple) forme souvent la base d'inventions nombreuses.

Quelques personnes ont suggéré que les hommes de science devraient tenir leurs découvertes secrètes. Ce serait là généralement un désavantage plus grand pour l'auteur d'une découverte que de la publier ; et puis la nation alors n'en profiterait pas. D'un autre côté les découvertes étant souvent susceptibles d'applications nombreuses, et n'étant pas sous une forme vendable, ne peuvent d'ordinaire être monopolisées par personne. La découverte est éminemment une œuvre nationale et les découvertes sont des propriétés nationales. Les connaissances scientifiques nouvelles sont comme une lumière puissante : on ne peut pas les cacher.

D'autres personnes supposent que les chercheurs doivent se tenir pour satisfaits de la renommée de leurs découvertes et n'avoir pas à en retirer de paiement. C'est là une idée parfaitement injuste. Nul ne peut vivre sans argent, et tout travail utile mérite salaire.

Est-ce à dire que le duc de Wellington ou tout autre militaire aurait dû se tenir pour satisfait de la renommée de ses exploits sans en recueillir aucune rémunération matérielle ? que tel évêque devrait se passer de traitement et se contenter de sa réputation d'éloquence ?

On a prétendu qu'en Angleterre le savant, s'il est doué d'habileté pratique, obtient très-souvent un emploi qu'il peut aisément tenir tout en conservant des loisirs pour des recherches scientifiques, comme il en a été pour le docteur Graham, l'éminent directeur de la Monnaie (1), pour les astronomes royaux, etc. Mais c'est là une mesure très-imparfaite ; la science expérimentale, nous le répétons, ne peut être suivie qu'à la condition d'y consacrer tout son temps, toute son attention. D'ailleurs les places dont il est ici question sont en nombre beaucoup trop restreint, et pareil système est un pis aller digne d'une grande nation.

Le meilleur moyen de récompenser les auteurs de découvertes scientifiques, tout en servant en même temps les intérêts du pays, serait de créer des chaires payées de recherches originales et d'y nommer des savants en réputation.

La grande difficulté, pour déterminer sur quels fonds seraient pris les émoluments, vient de ce que toutes les classes de la société ont part aux bénéfices résultant de ses travaux. Il est évident qu'on devrait les prélever sur un fonds auquel concourent directement ou indirectement toutes les classes de la société ; sur un fonds national par conséquent. Les personnes qui profitent les premières de connaissances scientifiques nouvelles sont les compilateurs de livres scientifiques et les professeurs de science ; mais ces personnes ne font que répandre les connaissances sans en tirer un grand avantage pécuniaire ; elles ne sont que des agents intermédiaires chargés d'approvisionner d'autres individus. Les personnes qui les premières, convertissent les connaissances de ce genre en avantages commerciaux palpables sont les inventeurs et les manufacturiers qui ont des notions scientifiques. Mais celles qui en retirent les plus grands bénéfices pécuniaires et qui, par conséquent, devraient directement ou indirectement contribuer le plus à la rémunération du savant et de l'inventeur sont les grands industriels, les grands capitalistes et les grands propriétaires fonciers.

Quoi qu'il en soit, et en attendant qu'on se soit entendu sur la question de savoir à qui revient en première ligne l'obligation de rémunérer les découvertes, les auteurs de ces mêmes découvertes

(1) Ce poste ne se donne plus à des hommes de science.

subissent un tort injuste, les recherches scientifiques déclinent en Angleterre, et les Anglais voient une partie de leurs industries et de leur commerce passer aux mains de nations étrangères.

Il serait difficile d'évaluer le dommage encouru par la nation britannique par ce défaut d'encouragement aux études théoriques ; mais il est certainement considérable. Si ces travaux avaient été énumérés, même dans une proportion modérée, et qu'on eut au moins couvert les frais des expériences, on aurait vu ces travaux se multiplier sur une grande échelle. Sous l'empire de l'état de choses actuel, nombre de jeunes gens d'avenir, qui fussent devenus de bons investigateurs, ont été détournés complètement des études scientifiques pures. Même parmi ceux qui se sont adonnés aux études théoriques, c'est à peine si l'on en compte un qui, n'ayant pas de fortune personnelle, ait poursuivi ces travaux dans l'âge mûr, par cette raison qu'ils ne permettent pas de rien amasser pour la vieillesse. Tous ceux qui les ont quittés se sont livrés à des occupations moins importantes, mais plus lucratives : à l'enseignement, à la compilation d'ouvrages scientifiques, aux expertises chimiques, à la chimie industrielle, etc. La plupart de ces hommes ont été obligés d'abandonner la carrière de la science pure à une époque de la vie où la vigueur de leurs facultés leur permettait le mieux d'y persévérer.

En attendant, les industriels anglais demandent partout des perfectionnements dans leurs procédés de fabrication. Tous ceux qui emploient des machines à vapeur demandent plus de force avec moins de combustible. Les fabricants de soude à blanchir veulent recouvrer leur soufre perdu. Les fondeurs en cuivre demandent à utiliser la "fumée de cuivre." Les verriers veulent empêcher la mauvaise couleur de leur verre. Les puddleurs veulent économiser la chaleur. Les compagnies de gaz veulent diminuer les pertes de gaz. Les fondeurs en fer veulent éviter les effets des impuretés dans le fer. Les manufacturiers en général veulent utiliser leurs produits de rebut et leurs débris, et les empêcher d'empoisonner l'atmosphère et les cours d'eau. Et ainsi de suite.

Les inventeurs essayent continuellement de faire face à ces demandes en exerçant leur habileté de toutes les manières possibles avec l'aide des données scientifiques contenues dans les livres ; mais après avoir mis en frais les manufacturiers et s'être mis en frais eux-mêmes, ils échouent le plus souvent, non point faute de talent, mais faute de connaissances nouvelles, de ces connaissances auxquelles on n'arrive que par la science expérimentale pure. A en juger par l'immense somme d'habileté en fait d'invention

dépensée déjà à la machine à vapeur et par la faible proportion de force mécanique retirée du charbon que cette machine consomme, il est très probable qu'on ne pourra inventer une machine pour convertir la totalité de la chaleur en force mécanique que quand on aura poussé plus loin les découvertes dans la science.

Le progrès dans l'invention dépend du progrès dans la découverte, et les diverses inventions réclamées par les manufacturiers et autres ne peuvent se réaliser que quand on aura trouvé les bases scientifiques qu'elles impliquent. Toute invention a ses découvertes propres, au moyen desquelles seules elle peut être menée à bien ; il n'était pas possible de réaliser l'idée d'un télégraphe électrique avant les découvertes de Volta et d'Ørsted. On ne saurait tirer un nombre illimité d'inventions d'une somme limitée de connaissances scientifiques ; or notre bagage actuel de notions scientifiques applicable aux inventions est très-insuffisant.

En conséquence de ce défaut de notions scientifiques nouvelles, les manufacturiers continuent à supporter des pertes qui pourraient être évitées ; les hauts prix d'articles utiles sont maintenus ; les défauts dans la qualité persistent ; des accidents qu'on pourrait prévenir continuent à arriver ; la santé des ouvriers continue à s'altérer ; nombre de moyens de guérison pour les maladies demeurent inconnus ; la pratique médicale reste pleine d'empirisme, etc., etc.

La grande question de l'assainissement des égouts rentre évidemment dans cette catégorie ; on essaye de la résoudre sans posséder d'abord les notions qu'elle exige ; inventeurs, ingénieurs, chimistes se sont creusé la cervelle sans avoir encore trouvé un remède satisfaisant. Après tout, ne mérite-t-on pas de souffrir quand on néglige les moyens d'améliorer la condition sanitaire d'un pays ? On croirait en vérité que choléra, maladies contagieuses, accidents de houillères, empoisonnement de l'air et de l'eau, déperdition d'une énorme quantité de chaleur, et une multitude d'autres maux qui dépendent de certaines conditions physiques et chimiques, sont choses de bien peu d'importance, pour qu'il soit permis de négliger ainsi un des moyens les plus efficaces qu'on ait de les prévenir.

Ces remarques ne doivent pas faire supposer que les découvertes qui permettent de faire une invention quelconque puissent s'obtenir sur commande ; cela n'est vrai que dans un sens très-limité. Vis-à-vis de la nature les hommes sont des mendiants, et ils ne doivent pas s'attendre à ce qu'il leur soit permis de choisir les dons qu'elle veut bien leur faire, ou de lui dicter les secrets qu'elle consent à dévoiler. On peut être certain toutefois qu'en acquérant une somme beaucoup plus grande de connaissances scientifiques nou-

velles, on pourra perfectionner nombre de bonnes inventions, bien que ces inventions puissent ne pas être exactement de l'espèce qu'on veut, ou se manifester dans la voie qu'on explorait. La grande question des égouts, par exemple, peut se résoudre d'une façon tout à fait inattendue, peut-être par la découverte de quelque substance capable de précipiter l'ammoniac et les matières organiques qu'ils recèlent.

Pourquoi les recherches scientifiques ne sont-elles pas encouragées en Angleterre ? C'est le fait de l'ignorance principalement. Il n'est pas une chose bonne et importante, comprise du public, qui ne trouve dans ce pays une aide puissante, pas un serviteur méritant de la nation dont les travaux ne soient compris et qui n'en soit libéralement rémunéré et récompensé. Si donc les recherches scientifiques et les auteurs de découvertes sont négligés, ce n'est point de parti pris, ce n'est point parce qu'on ne veut pas encourager les choses utiles ; c'est simplement parce que la science pure et son immense valeur pour le pays sont peu connues. A peine est-il un membre de la législature ou des universités qui soit parfaitement imbu de l'importance nationale des découvertes scientifiques, et il serait probablement impossible de trouver un sujet d'une plus haute portée qui soit si peu compris. Il est peu de personnes comparativement qui aient des idées bien nettes sur les différences essentielles entre l'instruction scientifique, les recherches scientifiques et l'invention en fait de science.

La recherche de la science ne peut être poursuivie avec succès qu'à la condition de s'inspirer des motifs les plus élevés, c'est-à-dire de l'amour de la vérité avant tout. Or c'est là une condition que bien peu de personnes comprennent réellement et un principe que pratiquent un moins grand nombre encore. On est si accoutumé en Angleterre à suivre les mobiles moins nobles de l'intérêt personnel ou de quelque résultat pratique apparent, qu'on ne peut pas concevoir qu'en fait de science pure les résultats les plus précieux ne s'obtiennent que sous l'aiguillon des mobiles les plus élevés. Quelque nécessaires et efficaces que soient dans les affaires ordinaires de la vie les mobiles de l'intérêt personnel ou des résultats pratiques apparents, ils ne pousseront pas un homme à faire de nombreuses découvertes, parcequ'ils le détournent des découvertes possibles pour d'autres qui peuvent ne pas l'être.

Les commencements des découvertes sont souvent si peu de chose, qu'il faut infiniment de tact et d'esprit d'observation pour les apercevoir. Si l'on est préoccupé du désir de découvrir quelque objet pratique particulier, on passe par-dessus les phénomènes nouveaux. Quand Faraday découvrit l'électromagnétisme, le

premier effet qu'il obtint fut si faible, que c'est à grand'peine qu'il le reconnut. Dans la voie des découvertes, l'homme doit se laisser conduire par la nature. Quelques-unes des plus grandes réalités pratiques de ce siècle ont eu leur origine non pas dans des recherches faites en vue d'obtenir des résultats pratiques, mais en vue de découvrir des vérités pures sans égard aux buts utiles à en tirer.

Une autre cause qui fait que les recherches théoriques ne sont point encouragées, c'est l'égoïsme qui existe, à des degrés très-différents il est vrai, chez tous les hommes. Nombre de personnes riches voudraient voir les choses rester ce qu'elles sont. Nombre d'industriels ne consentiraient à favoriser les travaux de science pure qu'à la condition d'en monopoliser les avantages. La plupart préfèrent généralement les sujets qui rémunèrent le mieux et n'en considèrent pas suffisamment la valeur intrinsèque. L'amour de la vérité pour la vérité seule est fort rare chez la plupart des hommes, et il n'en est que bien peu qui fassent du bien public le principal but de leur vie. Les Anglais, en général, font moins de cas des connaissances scientifiques nouvelles que des nouvelles inventions qui en découlent.

L'extrême ignorance où l'on est en Angleterre de la valeur des recherches scientifiques est due largement à l'étroitesse du caractère "pratique" de l'esprit anglais; les gens ne comprennent pas la profondeur et l'immensité des sources d'où sort leur richesse, et ils préfèrent les occupations qui donnent les résultats les plus évidemment rémunérateurs. Elle est due en partie aussi aux investigateurs eux-mêmes, mauvais avocats dans leur propre cause. Ces hommes désintéressés se sont laissé tellement absorber dans les travaux beaucoup plus importants qu'ils poursuivent, qu'ils ont, plus que personne ne l'eut fait en d'autres circonstances, négligé de faire valoir leurs droits bien légitimes.

Toutefois, la principale cause de l'ignorance en question vient de l'influence de la richesse mal employée, agissant par l'intermédiaire des vieilles universités et des grandes écoles publiques. Les fils des riches sont pour la plupart élevés dans ces institutions; ils y sont le plus souvent envoyés par leurs familles pour un tout autre objet que d'y acquérir du savoir, et ils ont beaucoup d'argent à leur disposition. La fortune considérable de ces jeunes gens leur permet des plaisirs qui les détournent de leurs études sans que les professeurs et les autorités universitaires interviennent. D'un autre côté, dans les vieilles universités, les sciences physiques et chimiques sont beaucoup moins récompensées que d'autres branches de l'éducation, malgré des améliorations importantes récemment

introduites sous ce rapport. Mais même aujourd'hui il n'existe pas une université dans le Royaume-Uni où des connaissances dans la voie des recherches de science pure soient nécessaires pour obtenir les plus hauts honneurs scientifiques. Dans ces diverses voies, la physique et la chimie ont toujours occupé un ordre inférieur dans les principaux établissements d'instruction, et la science expérimentale pure est totalement négligée par le personnel dirigeant.

Les universités anglaises, en pratique, déterminent l'espèce et la somme d'instruction scientifique qui se donne généralement dans les écoles du pays, par cette raison que les élèves des écoles (1) sont préparés seulement sur les sujets que comportent les programmes des universités. Voilà comment celle-ci ont été pour beaucoup dans l'abaissement du niveau scientifique dans tout le pays. Et puis les membres du gouvernement, les patrons de presque toutes les écoles élémentaires, et en général les classes supérieures de la société britannique, ayant été pour la plupart élevés dans les grandes écoles publiques et les vieilles universités, sont restés relativement ignorants en fait de science, et plus encore en ce qui touche la science expérimentale.

A moins d'un remède héroïque promptement appliqué, le déclin actuel de celle-ci continuera vraisemblablement, parce qu'il devient de plus en plus difficile de s'y livrer et que les investigateurs scientifiques anglais acquièrent de plus en plus la conviction pénible de l'injustice de leur position. Que cette branche du savoir humain continue à aller décroissant tandis qu'elle fait des progrès ailleurs, et l'Angleterre devra s'effacer devant l'étranger pour tout ce qui est perfectionnement dans les arts industriels et dans le commerce, pour tous les avantages, en un mot, qui découlent de la science.

Les allemands apportent aux recherches originales de science pure une remarquable persévérance. Les récentes publications périodiques spéciales le prouvent. Ils puisent bien plus largement que les Anglais à la grande source du savoir et ils commencent à en recueillir les fruits. Dans ces trois ou quatre dernières années ils ont réussi à faire de l'alizarine, principe colorant de la garance.

« L'Angleterre, dit M. Versmann, produit d'immenses quantités de benzine, dont la très-grande partie passe en Allemagne, où elle est convertie en teinture d'aniline, qui retourne en quantité con-

(1) On sait que les "écoles publiques" en Angleterre correspondent plus ou moins à nos établissements d'instruction secondaire, lycées et collèges.

sidérable en Angleterre. La quantité d'alizarine fabriquée en Allemagne surpasse de beaucoup la production anglaise (1)."

Il se publie à chaque instant des faits de cette espèce qui montrent que l'industrie anglaise s'en va par lambeaux en Allemagne, et que l'importation en Angleterre d'articles de fabrication allemande ne cesse d'aller croissant.

Pour remédier à cet état de choses, il est essentiel que les recherches scientifiques soient encouragées d'une manière générale par l'Etat et les universités. Certaines personnes au courant du sujet sont même d'avis qu'il serait opportun de nommer un ministre des sciences, homme de science lui-même et administrateur, assisté d'un conseil de savants, pour éclairer le gouvernement dans toutes les questions scientifiques importantes. Il serait bon aussi de créer des laboratoires de l'Etat pour les travaux de science pure et d'y placer des hommes spéciaux qui s'occupassent exclusivement de recherches scientifiques dans leurs attributions respectives. Il serait difficile sans doute, de se prononcer sur l'à-propos de la réalisation d'un pareil projet ; mais il n'a pas à nier, dans tous les cas, que chaque université du Royaume-Uni devrait appliquer une partie des fonds dont elle dispose à la création de chaires spéciales dans le sens qui vient d'être indiqué et n'accorder à l'avenir les plus hauts honneurs scientifiques qu'elle confère qu'aux élèves qui se seraient signalés par quelque recherche originale importante en science pure. La Commission royale pour l'avancement de la science poursuit d'ailleurs une enquête sur ce sujet ; elle ne tardera pas à publier les avis qu'elle aura recueillis des savants et des hommes spéciaux les plus éminents.

L'initiative locale pourrait, en outre, dans chaque grand centre industriel, encourager les travaux de ce genre par la création de laboratoires "ad hoc," à la tête desquels seraient placés les hommes les plus capables en ces matières, et que l'opinion générale du monde scientifique désignerait facilement.

La grande difficulté à surmonter dans la mise à exécution de ces projets est l'ignorance générale où, nous le répétons, on est en Angleterre de la valeur et de la nécessité des études théoriques en fait de science ; et cette ignorance, les hommes de science seuls peuvent la dissiper en éclairant, comme c'est leur devoir, l'opinion publique sur le sujet. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que, tandis que les hommes voués aux découvertes scientifiques attendent la justice qui leur est due, ils tiennent pour une bonne part entre leurs mains la clef de la prospérité future de la Grande-Bretagne.

O. S. (*Westminster Review*.)

(1) *L'Alizarine naturelle et artificielle*, par F. Versmann. New-York, 1873.

L'ILE DE CUBA, LA HAVANE ⁽¹⁾

ET L'INSURRECTION CUBAINE.

I.

Invariablement le voyageur qui visite les Etats-Unis s'entend demander, à peine débarqué, comment il trouve l'Amérique, ou plutôt, selon la formule anglaise, "quelle impression de plaisir lui fait l'Amérique." A Cuba, on regarde la question comme superflue. Chaque habitant qui vient féliciter l'étranger à son arrivée lui certifie "qu'il ne peut manquer de se plaire à la Havane". Avant donc qu'il ait pu voir par lui-même, le touriste a ainsi le jugement faussé d'avance, et l'impression véritable qu'il conçoit du lieu dépend de son penchant naturel à accepter ou à répudier les opinions d'autrui. Heureusement que, pour mon compte, la partialité des Cubains pour leur île se trouvait compensée par l'avis d'un résident anglais condamné par sa mauvaise étoile à y vivre depuis longues années et qui, charitablement, me prépara à voir dans la Havane "la ville la plus sale et la plus coûteuse du monde".

"Aimerais-je la Havane?" Assurément. Qui ne serait charmé de la vie des premiers jours sous les tropiques? Qu'est la pureté du ciel et de la mer, même en Italie, comparée aux flots étincelants et aux resplendissantes étoiles de cette merveilleuse région? Que sont le chêne et l'orme de l'humide Angleterre à côté de cette exubérante végétation torride?

(1) Extrait de la *Revue Britannique*.

Quoi qu'il en soit, le pays autour de la Havane se présente au premier coup d'œil sous un aspect singulièrement plat et nu, et la ville elle-même, au bout de quelques heures, justifie la définition qu'on en a faite, d'une " cité de mauvaise odeur et de bruits infernaux ". L'entrée de la baie, " le plus beau havre du monde ", ne manque-t-on pas de vous dire, n'est pas grandiose, mais agréable. Il n'y a rien d'imposant en effet dans la colline rabougrie de droite, où les fameux forts d'El Morro et de Cavanás font reluire leurs canons au soleil. A gauche la ville, bâtie sur une langue de terre basse entre le port de mer, a l'air assez gai et ensoleillé, avec ses maisons bizarrement peintes, dominées par la Prison, de tous les édifices le plus en vue, et par une multitude de dômes et de clochers de tous les styles du mauvais goût. Mais une fois à terre, on traverse des rues étroites, encombrées, flanquées de chaque côté de ruisseaux fétides formés de pierres dures inégales, bordées de trottoirs de 10 pouces de largeur, et dans lesquels, soit à pied, soit en voiture, on court toujours le risque de se casser les membres ou d'être écrasé. Six mille voitures de louage sillonnent ces rues, ainsi que les habitants s'empressent de vous l'apprendre. La fameuse " volante ", ce cabriolet à roues gigantesques, à longs brancards, dont les voyageurs ont fait tant de gorges chaudes, mais qui, après tout, était la chose la plus pratique de Cuba, disparaît rapidement des carrefours étroits, remplacée par la victoria, voiture à un cheval traînée par une rosse que conduit un cocher maladroit et entêté, qui monte sur le trottoir à chaque coin de rue et ne paraît s'apercevoir des autres voitures que quand il les a accrochées. Il n'y a pas d'exagération à dire que le naïf qui se confie à ces équipages peut s'estimer heureux s'il ne lui arrive que deux accidents par jour.

Du labyrinthe de la vieille ville, on passe dans la ville neuve par de larges baies, ouvertes dans les anciennes murailles, et l'on arrive à une " cité de magnifiques espaces ", à de larges rues non pavées à d'immenses places vides, par une série d'ornières, de trous et de fondrières que notre cocher franchit au hasard sans jamais songer à les éviter, véritable " steeplechase " pendant lequel il fait mille bonds sur son siège et s'éclabousse jusqu'aux yeux. Vous êtes désormais dans la ville neuve. Voilà le champ de Mars avec l'hôtel du *Télégraphe*, la promenade, la gare du chemin de fer; une rangée de bastions à moitié démolis et de palais à moitié construits; un réseau de larges rues rectilignes, se coupant à angles droits, réceptacles privilégiés de la poussière et de la boue, pleines de trous, encombrées de pierres énormes toutes à l'état d'ébauches. La ville est dans un état de transition. Mais patience, tout sera fini demain.....le lendemain espagnol: " manana " !

Dans tout ce désordre cependant il n'est pas impossible de découvrir quelque chose de passable. Les boutiques aux devantures largement ouvertes, ombragées de stores multicolores, ont un aspect de fraîcheur et de propreté. Les maisons, dont les portes et les fenêtres rasant le sol, ont un certain air de gaieté, en dépit des barreaux de fer qui font l'office de vitres, de persiennes et de volets, révélant, à certaines heures, jusqu'aux recoins les plus intimes de la vie privée. Partout des habitations monumentales, ornées de portiques et de colonnades, sont coudoyées par d'horribles huttes de nègres, toutes grouillantes d'enfants nus de toutes les couleurs se vautrant dans le ruisseau et de femmes malpropres traînant dans la poussière leur unique vêtement, qu'en revanche elles laissent glisser de leurs épaules poudreuses avec une pittoresque négligence.

Ce qui frappe tout d'abord l'étranger, c'est la profusion du marbre blanc accumulé dans ces demeures : escaliers de marbre, dallage de marbre, salles de marbre. Tout ce marbre vient de Gênes ; non pas qu'il n'y ait dans l'île d'excellentes carrières ; mais on trouve de l'économie à le faire venir d'Europe ; les bras sont rares à Cuba, et tous ceux dont on peut disposer là doivent faire du sucre. Avec beaucoup de marbre, des tuiles vernissées, une absence générale de vitres, et par-ci par-là quelques petits bouts de jardins, les classes riches s'arrangent pour vivre dans le luxe ; leurs maisons se composant presque toutes d'un rez-de-chaussée unique. A peine en est-il une sur cent qui soit surmontée d'un étage. Les toits des habitations nouvelles sont tous en terrasse ; le jour, ces terrasses servent à faire sécher la lessive ; le soir, elles sont le rendez-vous des chats et des femmes. La Havane est essentiellement une ville mâle ; les femmes sont rares, et celles qui se respectent le moins du monde ne se laissent voir jamais qu'en voiture, au Prado, dans leurs loges à l'Opéra, ou derrière les grillages de fer de leurs fenêtres, cramponnées aux barreaux comme des captives, tandis que leurs seigneurs et maîtres commercent dans leur comptoir ou fument dans les cafés et les clubs, fumant, fumant, fumant !

En dehors de la ville, au Cerro, à Marianao, le Richmond, le Saint-Cloud de la Havane, et ça et là autour de la baie, il existe des villas et des cottages, toutes constructions blanches, basses, riches en marbre, bordant la route et regorgeant de poussière. L'architecture est partout la même : une grande salle ou salon spacieux, élevé, une salle à manger, le jardinet, parfois un boudoir, plus souvent un billard ; les chambres à coucher ne se voient point, si tant est qu'il en existe. Dans le salon est remise la "volante" ou autre voiture de famille—heureusement on n'a pas songé à y

mettre aussi les chevaux. La maison est ouverte à tous les regards—avec la permission du soleil. L'autre soir j'assistais à un bal dans une de ces villas. Il y avait là un essaim de belles dames et d'élégants messieurs, la plupart Allemands, Américains, Anglais ; dehors, une foule compacte et mélangée, porteurs d'eau, gallegos, nègres et Chinois. Entre le salon de marbre illuminé et la foule en haillons de la rue, entre les brillants invités et les spectateurs grimaçants—mais se comportant bien en somme—de l'extérieur, rien que les barreaux de fer des fenêtres. Les échelons supérieurs et inférieurs de la société étaient là en présence, de la meilleure humeur et pour ainsi dire sur le pied de l'intimité.

La seule verdure qui existe à des milles à la ronde autour de la Havane se trouve dans les parterres de ces villas. Quelques-uns de ces jardins, particulièrement celui de la résidence de campagne du général, étaient tout le luxe végétal des tropiques, palmiers gigantesques, manguiers, tamarins, lauriers de la Chine et une prodigieuse variété de fleurs. Partout ailleurs la terre est nue, sans être plate cependant, car elle forme des ondulations qui, boisées, seraient du plus agréable effet. Il n'existe pas de plantations de cannes à sucre ou de tabac dans le voisinage immédiat de la Havane ; le sol, qui n'est stérile en aucune façon, n'offre que des champs poudreux à récoltes en apparence misérables. Les tas d'oranges se voient partout : mais les bois d'orangers ne s'aperçoivent nulle part. Par-ci par-là des avenues plantées, en pitoyable état d'entretien, rappellent de meilleurs jours. La génération actuelle fait une guerre impitoyable à tous les arbres forestiers ; cependant dans la promenade de la ville on voit des lauriers de la Chine, âgés seulement de quatre ans, qui donnent un bienfait ombre, et qui poussent jusque sur les bords de l'Océan, en dépit des rafales.

La ville, au dedans et au dehors, a certes des éléments de beauté—rien sans doute de sublime ou de transcendant—mais ce qu'il en est suffit pour justifier l'assertion " qu'on ne peut manquer de se plaire à la Havane." Dans l'état actuel des choses, toutefois, la beauté est absolument rudimentaire ; les habitants n'ont rien fait, sauf leurs maisons, pour améliorer l'endroit ; ils ont tout fait au contraire pour l'enlaidir. La Havane est toujours la cité des mauvaises odeurs et du bruit. La ville est en possession d'un " ayuntamiento " ou conseil municipal ; mais l'exemple que donnent les Havanais de leurs aptitudes au " self-government " n'est pas encourageant. Les habitants payent des taxes très-élevées—3 millions de piastres, paraît-il—mais ils payeraient facilement et volontiers le double, s'ils pouvaient savoir où va leur argent ; il ne sert assu-

rément pas à paver, à assainir, à arroser, à nettoyer leurs rues. Les chemins de fer et les tramways qui coupent la ville neuve dans toutes les directions sont de véritables égouts. Dans maints carrefours bâtis et habités, la boue monte à une telle hauteur, que ni "volantes" ni victorias n'osent s'y aventurer; le port lui-même est une espèce de "cloaca maxima", et les hôtels qui y touchent sont désertés, dans les chaleurs, comme pestilentiels.

La ville s'étend, comme je l'ai dit, entre le port et la mer; tout le long du rivage de la mer court une rue large, demi-circulaire, la Calle Ancha del Norte, avec plusieurs établissements de bains tous fermés pendant la saison d'hiver. Le long de cette côte, tout autre peuple que des Cubains aurait construit de splendides terrasses rivalisant avec les plus belles promenades de Brighton ou de Scarborough; mais ici rien de pareil: les rues n'offrent à l'œil qu'une misérable rangée de huttes de nègres tournant toutes le dos à la mer et habitées par la population la plus sale qui se puisse voir. On me dit que les indigènes savent mieux que personne ce qui leur convient ou non; que cette côte rocheuse est, par certaines saisons, couverte de poissons morts qui empoisonnent l'air et rendent le lieu inhabitable. D'accord; mais il me semble que le poisson mort—dont je n'ai vu d'ailleurs trace nulle part—pourrait être sans grande difficulté ramassé et charrié sur les plantations, où il ferait un excellent engrais, et que quant à la fièvre et au choléra, du moment que la ville peut braver impunément la saleté et la puanteur de ses rues et de son port, elle n'a pas à craindre grand'chose des exhalaisons saumâtres de l'Océan.

Le malheureux étranger qui survit aux odeurs de la Havane est sûr, à la longue, d'être tué par ses bruits. On a peut-être quelque tranquillité dans les maisons particulières, mais il n'en est point dans les hôtels. Chemins de fer et tramways coupent les rues à ciel ouvert, à la façon américaine. "Prenez garde à la machine quand la cloche sonne," la machine ronfle incessamment sans donner jamais l'aigre coup de sifflet qui en Angleterre vous écorche les oreilles, mais qui, du moins, mugit comme le cor d'Astolfe dans le poème de l'Arioste. Pour tout le sucre de Cuba, je déclare que je ne voudrais pas fixer ma résidence dans un lieu où les nerfs sont à toute minute mis à une si cruelle épreuve. Et peu importe à quelle distance des stations vous choisissez votre demeure; la largeur des rues et le peu d'élévation des maisons permettent au bruit d'envahir librement la ville et les faubourgs. Là où vous n'avez pas le chemin de fer, vous avez le bateau à vapeur, et convois et bateaux partent à toutes les heures et à toute sorte d'heures incommodes. A ce vacarme s'ajoute l'éternel tintement des cloches des

églises, cloches du matin, cloches du jour, cloches du soir, cloches de la nuit ; tous les prétextes sont bons pour en tirer les cordes. Joignez à cela le roulement de six mille victorias, les voitures des tramways, les omnibus, les lourds chariots de toutes les formes, la gaieté turbulente des cafés et des salles de billard, les cris et les interpellations des rues, les gémissements des guitares, le crincrin des violons, et pour couronner le tout, les coups frappés à votre porte à des heures extramatinales par quelque stupide garçon d'hôtel qui vous demande si vous n'êtes pas le monsieur qui doit partir pour Matanzas par le train de cinq heures. Faites un ensemble de ce tintamarre, et puis imaginez-vous comment un homme dont le repos est ainsi éternellement interrompu et dont le caractère est aigri en conséquence, peut être amené à dire que " la Havane lui plait ".

Au point de vue social, ce qui frappe immédiatement l'étranger, c'est que la Havane semble être, comme la Rome de Romulus, une cité sans femmes. Il y meurt annuellement, sur une population de 205,000 âmes, 3,682 personnes blanches du sexe masculin contre 1,204 femmes blanches, tandis que les décès chez les gens de couleur sont de 1,046 hommes et de 1,099 femmes. Ainsi, alors que les sexes se balancent à peu près dans la population nègre et mulâtre, la population blanche compte trois hommes pour une femme. Le fait, d'ailleurs, saute aux yeux ; on ne rencontre guère de femmes autres que des négresses. Les dames ayant quelque prétention à la jeunesse et à la beauté mourraient plutôt que de s'aventurer seules par les rues, même pour aller à la messe matinale, et si rare il est de voir au dehors des femmes comme il faut non accompagnées, que les dames étrangères, ignorantes des coutumes et allant de boutique en boutique, deviennent l'objet d'une curiosité qui souvent dégénère en impertinence.

Les cause de la disproportion entre les sexes s'explique facilement. Outre les prêtres, les soldats, les marins et les fonctionnaires publics, qui ne restent pas longtemps à leur poste et qui sont détournés du mariage par crainte de ses charges et des responsabilités qui s'ensuivent, nombre d'émigrants espagnols de basses classes attirés à la Havane par les hauts salaires, mais, se considérant comme de simples oiseaux de passage, ne songent pas à aller chercher femme dans leur pays et entretiennent pour la race indigène un mépris tel, qu'ils fréquentent rarement les femmes créoles dans des intentions honorables.

Il est inutile d'insister sur les conséquences évidentes de cet état de choses ; qu'il suffise de dire que le respect professé pour les femmes n'est pas en raison directe de leur rareté. Il résulte

de là une société exclusivement mâle. Les charmes du café et du cercle, tels qu'ils sont, détournent le mari havanais d'un logis où les véritables mérites féminins sont aussi inconnus que les tapis de foyer et les garnitures de feu.

Prendre maison en ville, et plus encore dans les faubourgs, est une œuvre terriblement ardue. Les consuls et autres étrangers l'essayent généralement à leur arrivée dans l'île, mais ils ne tardent pas à considérer l'hôtel, avec ses odeurs et ses bruits, comme un paradis comparé aux tempêtes domestiques. Il est impossible de se procurer des serviteurs libres dans un pays d'esclavage. La paresse de l'esclave nègre et son insolence même, si le fouet n'y met ordre, se communiquent au serviteur à gages, quels que soient sa race, sa couleur et son sexe, travaillant à la même tâche que lui dans une maison. De là vient que la vie des hommes, à la Havane, se passe tout entière hors du logis, tandis que les femmes n'ont pas d'existence intérieure. Je n'ai jamais vu dans aucune ville de France ou d'Italie tant de cafés ou, toute proportion gardée, des cafés et des restaurants si somptueux et si constamment encombrés. Le commerçant havanais est aussi âpre au gain que prompt à la dépense. Mais la ville lui fournit pour son argent peu d'occasions de plaisir, sauf les plaisirs matériels. Une loge à son Opéra de troisième ordre, une promenade en voiture sur son Prado dénudé, voilà tous les amusements qu'il peut avoir en commun avec sa femme et sa fille. Pour le reste, les femmes sont laissées seules à la maison à s'ennuyer, à jouer de la prunelle avec les passants ou à arpenter leurs terrasses, comme autant de sœurs Anne qui attendent toujours et ne voient jamais rien venir.

Avec aussi peu de vie d'intérieur et avec le relâchement de mœurs qui s'ensuit, il faut dire, à l'honneur des femmes de la Havane, que généralement elles passent pour se bien conduire. Peu d'entre elles, même dans les basses classes, fréquentent les combats de coqs et courses de taureaux ; la dissipation, dont les symptômes ne sont partout que trop visibles, est toute d'importation espagnole ou américaine—étrangère, dans tous les cas. La vérité est que la société, étant au-dessus du besoin, est également au-dessus des tentations du vice. Le déshonneur—sur une petite échelle au moins—ne rapporte pas, et les hommes et les femmes de la pire espèce ne tardent pas à s'apercevoir qu'une occupation, quelle qu'elle soit, vaut encore mieux que l'escroquerie, la mendicité et autres délits analoges.

Le vrai fléau de la vie sociale à la Havane, c'est la haine irrécyclable qui existe entre les races, non-seulement entre blancs et noirs, mais entre deux rameaux profondément divisés de la même

famille blanche. Il n'y a pas de haine au monde qui se puisse comparer à celle du Cubain pour l'Espagne et pour tout ce qui est espagnole. Le créole prétend avoir seul le droit de respirer l'air embaumé de son île tropicale, et il dit à qui veut l'entendre, qu'il aspire au jour où il sera délivré des Espagnols et de tous les autres intrus étrangers qui viennent sucer le sang de ses veines. D'un autre côté, le péninsulaire ou Espagnol-né ne parle jamais de Cuba sans l'appeler "l'île espagnole par excellence." Il se flatte d'avoir écrasé le créole et affecte d'ignorer son existence.

Le pis est qu'aux yeux de l'étranger la séparation n'apparaît nulle part; la ligne de démarcation n'est pas nettement tracée; le guelfe et le gibelin se coudoient sans signe distinctif extérieur, sans aucun symptôme apparent de l'inimitié qui peut à chaque instant les partager en deux camps hostiles. Il n'y a pas d'insurrection ouverte ostensible, dans un rayon de 100 milles de la Havane; il n'y a pas eu de troubles sérieux dans la ville depuis les sanglantes exécutions de mars 1871; mais il existe une vaste conspiration sourde, des intrigues sans nombre, fatales à toutes relations loyales et franches, sociales ou même privées. L'Espagnol est sûr de l'heure présente, le créole croit au lendemain; l'Espagnol compte sur la force brutale, le Cubain met sa confiance dans son intelligence supérieure. Entre les bandes insurgées qui tiennent la campagne et les patriotes leurs affiliés de la Havane, il existe des rapports incessants, hardis même. La guerre sourde va son train dans chaque rue et presque dans chaque maison de cette ville. L'Espagnol s'imagine qu'il peut se permettre de traiter le créole avec un indicible dédain. Il l'accuse de poltronnerie, il en fait un prodigue, il le regarde comme un être dégénéré incapable d'un acte au grand jour, d'une résolution virile; et peut-être est-il, en somme, assez en sûreté à la Havane. Mais le Cubain prend son temps. Il compte sur le chapitre des éventualités, sur les désordres chroniques de la mère patrie, sur la sympathie de l'Union américaine, sur le cataclysme, qui ne peut faire autrement que de succéder à toute tentative de solution de la fatale question de l'esclavage.

Le créole de la ville est certainement un être faible, chétif, frivole, adonné aux habitudes indolentes, aux plaisirs énervants, élevé longuement à une école de soumission abjecte, dénué de toute énergie; mais il y a, il le sait, plus d'étoffe chez ses frères des populations rurales. Le Cubain voyage et apprend; d'un bout à l'autre de l'île l'instruction est plus répandue que dans la race maîtresse, plus surtout que parmi les classes inférieures des émigrants de la Péninsule. Les colons espagnols possèdent l'immense majorité

de la propriété foncière et des valeurs du pays, un peu comme résultat de leur travail et de leur énergie supérieures, mais beaucoup surtout grâce aux privilèges et aux monopoles à eux accordés par une administration partielle, avare et sans scrupules. Il n'est pas rare que la fortune amassée par le père espagnol se dissipe entre les mains de son imprévoyante progéniture créole. Quoiqu'il en soit, la base de la propriété espagnole, agricole et commerciale, repose sur l'esclavage, et le créole pense, non sans raison, qu'avec l'abolition de l'esclavage il s'établira un nouvel équilibre des fortunes où les chances seront en sa faveur. Ce problème compliqué de l'esclavage renfermant toute la question politique et morale, le Cubain est aussi pressé d'en avoir la solution que l'Espagnol met d'acharnement à la faire indéfiniment ajourner.

Avec des intérêts si divisés, avec une telle divergence de vues et de tendances, il est facile de se figurer la contrainte, la défiance et le mauvais vouloir qui, à la Havane, envahissent partout la société. Personne n'y est à l'aise, à part le gros commerçant, et l'âpre boutiquier—celui-ci est d'autant plus indifférent, d'autant plus neutre, d'autant plus aveugle au danger réel qui l'entoure, qu'il n'a point de racines solides dans le pays, qu'il se considère comme un simple passant, vivant au jour le jour, faisant ses foins tandis que le temps est beau, prêt à fuir au premier signe sérieux d'orage, sûr qu'il est d'arracher aux flots soulevés de la tempête le meilleur de son butin mal acquis.

C'est surtout parmi ces amis du beau temps à Cuba, spéculateurs étrangers venus d'Allemagne, d'Amérique, de France, d'Angleterre dont quelques-uns n'hésitent pas à se faire naturaliser Cubains pour une saison et au besoin à embrasser le catholicisme, que le nouveau débarqué trouve des gens prompts à l'assurer "qu'il ne peut manquer de se plaire à la Havane." Pour le commerçant, qui a son âme dans sa caisse, la Havane est certainement le paradis sur la terre; même la détresse commerciale actuelle, née entièrement et exclusivement des préoccupations politiques, et aboutissant à une énorme émission de papier-monnaie, est tout bénéfique pour lui en ce qu'elle lui donne l'occasion d'élever ses prix, déjà exorbitants. Cette émission de papier-monnaie, avec laquelle le gouvernement espérait faire face aux difficultés, est une opération ruineuse pour l'emprunteur. Quant à obtenir une garantie quelconque de la part du gouvernement pour le paiement du capital ou des intérêts du nouvel emprunt de 20 millions de piastres, tous les efforts tentés en ce sens ont échoué. Les souscripteurs ont dû avancer leur argent à leurs risques et périls.

II.

Toute la question de l'insurrection cubaine est subordonnée à celle de l'esclavage ; elle doit être étudiée non-seulement à Cuba, mais aussi dans d'autres pays où de date récente, l'esclavage a cessé d'exister, particulièrement dans l'ancienne colonie française de Saint-Domingue, dans les possessions insulaires américaines de l'Angleterre, à la Jamaïque, aux Barbades, à la Trinité, etc., et dans les Etats du sud de l'Union américaine. Les premiers navigateurs qui ont parlé de ces régions comme d'un Eden ont naturellement pensé, puisqu'il est convenu que l'Eden était un jardin, à faire cultiver ce jardin. La population indienne, pacifique, mais faible, n'était pas propre à cette culture, et à Cuba et dans les îles voisines, les Indiens qui, en 1492, étaient évalués à un million, furent exterminés complètement avant qu'un siècle se fut écoulé. Longtemps avant ce résultat, par un ordre, disons-le à regret, de la pieuse reine Isabelle la Catholique et avec la sanction du chevaleresque Colomb lui-même, l'importation des nègres de la côte occidentale de l'Afrique commença, et il fut bientôt entendu que les nègres seuls, réduits à la condition d'esclaves, feraient les rudes travaux du pays sous les ordres des blancs leurs maîtres.

La population de Cuba, si l'on peut s'en rapporter aux statistiques officielles espagnoles, comptait, en 1772, 273770 habitants, dont 135,559 blancs et 138,211 noirs ou de couleur ; l'immense majorité de ceux-ci, sinon la totalité, étant esclaves. Un siècle plus tard, la population s'élevait à 1,370,211 individus, dont 764,750 blancs et 605,461 noirs ou de couleur. De ces derniers 245,938 sont libres et 379,523 esclaves. Ces chiffres sont ceux du recensement de 1867 ; ils n'ont guère varié. Les Cubains eux-mêmes estiment en chiffre rond la population actuelle à 1,500,000 habitants, et le nombre des esclaves à 500,000. Les nègres de pure descendance africaine sont tenus, dans ces climats, pour les seuls individus capables des travaux agricoles, ceux de la culture de la canne principalement. Les blancs et surtout les Espagnols et les coolies hindous et chinois récemment importés (il en a été introduit une soixantaine de mille à Cuba seulement) ne peuvent faire ni le même travail ni la même somme de travail, et quant à leurs enfants, les " créoles ", mot qui s'applique à tous les êtres humains ou non, nés dans l'île, on prétend qu'ils diminuent de taille, de force, d'activité, d'énergie à chaque génération nouvelle.

Pour les planteurs, le sang a autant de valeur dans le nègre qu'il en a dans le cheval pour l'Arabe. Avec le travail nègre, les

Cubains ont fait de merveilleuses récoltes de sucre. Dans les bonnes années le chiffre de l'exportation de cette denrée s'est élevé à 375 millions de francs. L'île est, on le sait, très riche en tabac en café, en riz, en coton ; mais les Cubains ne pensent qu'à leur sucre. A Cuba "le sucre est roi." Or remarquez que le dixième seulement des terres est en culture. Le grand objet des Cubains a donc été, depuis plusieurs années, de se procurer de nouveaux nègres et de conserver ceux qu'ils avaient déjà. La valeur vénale du nègre s'est accrue énormément de date récente. Ainsi un nègre bien portant qui, il y a quarante ans, ne valait guère plus de 1,200 francs, valait le double vingt ans plus tard, et vaut aujourd'hui 6,250, 7,500 et jusqu'à 10,000 francs. Les propriétaires d'esclave de Cuba estiment la valeur collective de leurs esclaves à 17 milliards, somme exagérée sans doute, et que les personnes au courant de la question réduisent d'un tiers. L'introduction des esclaves à Cuba aurait dû cesser depuis longtemps, puisqu'en 1815 l'Espagne, en qualité de membre du congrès de Vienne, s'est engagée à prohiber ce commerce, et qu'en 1817 elle recevait, à cet effet, de l'Angleterre une prime de 400,000 livres sterling. Toutefois, par la connivence intéressée des capitaines généraux et des autorités, l'introduction des noirs s'est faite presque ouvertement sur une grande échelle.

(La fin au mois prochain.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

A défaut de publications nouvelles, nous signalerons quelques unes des principales brochures qui se sont accumulées depuis quelque temps sur notre bureau et dont nous aurions aimé à rendre compte plutôt, si l'espace dont nous avons à disposer, était moins restreint.

La plus ancienne, est le 200^e anniversaire de la découverte du Mississippi par Jolliet et le P. Marquette, qui a fait le sujet d'une soirée littéraire et musicale à l'Université Laval de Québec, le 17 juin 1873.

Comme le dit la brochure dans son introduction, l'Université avait voulu faire une fête vraiment nationale ; et, pour atteindre ce but, elle fit appel au talent de nos artistes Québécois, à la science historique d'un prêtre savant, à la muse de nos meilleurs poètes. MM. P. Lemay, L. J. C. Fiset, A. B. Routhier et L. H. Fréchette, pour la partie poétique ; M. l'abbé Verreau, pour la partie historique ; MM. E. Gagnon, Lavigne, Defoy, Paré, Lachevrotière, Duquet, Gauvreau, Levasseur, etc., avec les élèves du Séminaire et de l'Université, sous la direction de M. Prume, pour la partie musicale.

Nous sommes certains que ceux qui, comme nous, ont lu cette brochure dans son entier, ont dû éprouver les pures émotions que donnent les belles jouissances de l'intelligence, et de leur faire regretter un temps où Montréal pouvait se flatter de marcher avec orgueil sur les traces de son aînée, la vieille Capitale de Québec, où l'on conserve toujours dans toute sa fraîcheur, l'amour et le culte du beau et du vrai.

L'Éditeur de cette brochure, M. L. H. Huot, Éditeur Propriétaire du "Canadien de Québec," voudra bien recevoir nos meilleurs remerciements et en même temps accepter nos excuses qui viennent un peu tard, mais comme dit le proverbe, mieux vaut tard que jamais.

L'annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1873-74 et qui porte le No. 17, renferme une foule de renseignements très utiles pour initier le public à l'histoire de cette belle et florissante institution. Aussi cet annuaire nous met en rapport avec le personnel de l'Université, dont Sa Grâce Mgr. Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, est le visiteur et M. Thomas Etienne Hamel, supérieur du Séminaire de Québec, le recteur.

L'Université Laval possède quatre facultés : Une Faculté de Théologie, une Faculté de Droit, une Faculté de Médecine et une Faculté des Arts. Vient ensuite la liste des gradués de l'Université, depuis sa fondation jusqu'à Juillet 1873, des Bacheliers, des Maîtres ou Licenciés et des Docteurs, des Collèges affiliés et des Séminaires affiliés, etc.

Nous avons éprouvé un véritable plaisir à parcourir cet annuaire qui forme une brochure de 80-XXVIII pages, et qu'on peut consulter en tout temps, avec avantage. Il est fort bien imprimé et fait honneur aux ateliers typographiques de MM. Augustin Coté et Cie., de Québec.

La librairie Baillieu de Paris, Quai des Grands Augustins, 43, publie chaque mois un catalogue de Livres d'occasion rares et curieux en tous genres, en vente aux prix marqués à la librairie.

C'est un catalogue de 32 pages à deux colonnes.

Ceux qui aiment les vieux livres et les éditions rares trouveront aisément leur compte dans ces catalogues, mais le prix peut quelquefois effrayer l'amateur le plus enthousiaste, car il n'est pas rare de rencontrer des ouvrages qui sont cotés de 25 fr. à 150 fr. et d'autres qui tombent jusqu'à 1 fr.

Rien d'amusant et d'instructif en même temps comme de parcourir les catalogues raisonnés de ces vieux et excellents livres qui sont encore les meilleurs, et que nous préférons toujours voir sur les rayons de nos bibliothèques.

Si notre fortune était à la hauteur de notre passion pour les livres, que de fois nous aimerions aller bouquiner à la librairie Baillieu, à Paris, Quai des Grands Augustins, et nous distraire un peu de nos longs mois d'hiver, qui glacéent notre enthousiasme et nous laissent trop longtemps en butte à la triste réalité.

M. U. E. Archambault, principal de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal, vient de livrer au public et à la presse un programme d'un cours Scientifique et Industriel.

“ Les études de ce Cours, dit le nouveau programme, ont pour but de donner à la jeunesse une éducation solide, substantielle et essentiellement pratique dans les Arts et les Sciences. Elles ouvriront aux jeunes gens les diverses professions, ou branches de professions énumérées, ci-après et fourniront aux pays les hommes pratiques nécessaires à la création et au mouvement industriel.”

“ Ces études, nous le répétons, seront non seulement théoriques mais pratiques. Le but de la maison ne sera pas de former des savants proprement dits, mais des hommes spéciaux et, par cela même ayant une connaissance parfaite de leur branche. Quand on songe au développement actuel des industries extractives, manufacturières et commerciales, aux entreprises coloniales, aux routes, canaux et chemins de fer actuellement en construction ou en activité et au nombre des jeunes gens employés ou à employer par ces grandes Compagnies, quand on songe que la plupart des premiers ont été recrutés à l'étranger, on se sent convaincu qu'en ouvrant une école semblable on ouvre à la jeunesse un avenir certain.”

Lors de l'inauguration de l'Académie Commerciale, sous la présidence de notre Ex-Gouverneur Lord Lisgar, nous avons accueilli avec joie la création d'une école de ce genre, au milieu de notre Cité, par nos commissaires d'école, malgré qu'ils aient été entraînés dans des dépenses très considérables et peut être au préjudice de notre système d'école élémentaire qui a besoin de toute la sollicitude de nos commissaires, et qui ne doit pas être négligé aux dépens d'une seule spécialité. Mais tout de même, il est difficile que nous ne donnions pas toute notre entière approbation au nouveau programme dont on vient de lire une des parties les plus saillantes et qui dévoile un mal vraiment existant, celui de voir notre jeunesse instruite, embrasser des carrières purement stériles, et faute d'une éducation pratique et scientifique, se voir obliger de renoncer à des emplois très lucratifs et qui sont remplis pour la plupart par des étrangers. Ainsi pour ne citer que la Commission géologique, le Département si vaste des travaux publics, l'exploration si grande des chemins de fer, il a fallu s'adresser à des spécialités étrangères, on n'a pu trouver personne ou presque personne parmi nos compatriotes, et dernièrement encore, l'un de nos ingénieurs en chef d'un de nos départements publics de notre corporation, était obligé d'appeler à lui un ingénieur étranger pour l'assister, tandis que les professions libérales, le Commerce et les Départements publics sont encombrés.

Toute la presse a été unanime à accueillir favorablement le projet que se propose l'Académie Commerciale Catholique, et M. le principal Archambault et MM. les commissaires mettraient certainement le couronnement à leur œuvre s'ils pouvaient réaliser le plan que nous signale leur nouveau programme.

On sait que ça sera coûteux, mais d'un autre côté, la ville de Montréal a toujours répondu libéralement à la cause de l'éducation, et quand elle verra que les sacrifices qu'elle s'impose ne sont pas perdus, elle trouvera encore moyen d'augmenter son octroi qui ne peut pas être employé à un meilleur usage. Maintenant est-ce que la jeunesse répondra à cette éducation d'un nouveau genre pour elle, nous le croyons fermement, les aptitudes ne lui manquent pas, il ne suffit que d'avoir des maîtres habiles pour les diriger, et nous répondons du reste.

Nous insistions dans notre dernière livraison, sur l'importance nationale des études scientifiques et des travaux de science pure, et nous ajoutions qu'il serait dangereux pour nous de rester plus longtemps étrangers au mouvement scientifique qui distingue les nations qui sont aujourd'hui à la tête du progrès, etc. etc.

Nous sommes heureux après un si court intervalle, d'être appelé justement à nous prononcer sur un programme qui ne pouvait pas nous arriver plus à propos.

Nous faisons des vœux pour que ce nouveau programme réussisse et nous nous engageons, chaque fois que l'occasion s'en présentera, à seconder ce nouveau mouvement national, dans la faible mesure de nos forces.

Le Directeur Gérant :

L. W. TESSIER.